

Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1922-10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Octobre-Décembre 1922. N° 54.

BULLETIN
de la
Société Franco-Japonaise
de Paris

*Honoré d'une Souscription
du Ministère de l'Instruction Publique*

October-December 1922, N. 54

Journal of the Asiatic Society of France
Paris, 1922, N. 54

Published by the Asiatic Society of France
1922, N. 54

Journal of the Asiatic Society of France
Paris, 1922, N. 54

BULLETIN

Société Franco-Japonaise

de Paris

Édité par la Société
de l'Asiatic Society of France

Journal of the Asiatic Society of France
Paris, 1922, N. 54

Paraissant trimestriellement.

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1922

54

BULLETIN
de la
Société Franco-Japonaise
de Paris

Fondée le 16 Septembre 1900



SIÈGE SOCIAL :
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN
107, RUE DE RIVOLI, (1^{er})

Bibliothèque de la Société et Secrétariat : Musée d'Ennery (59, Avenue du Bois-de-Boulogne)

PARIS

—
1922

OCTOBRE-DECEMBRE 1922

Travaux de la Société

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise de Paris

Fondée le 10 Septembre 1900



BALAI DU LOURD - PAVILLON DE MARANN

107 rue de Rivoli (1^{er})

Imprimerie de la Société (Paris) - 107 rue de Rivoli (1^{er}) - France

PARIS

1922

SOMMAIRE

	Pages
Histoire du netské, par M. L.-E. BERTIN	7
Divers :	
L'exportation des allumettes japonaises.. . . .	23
Les perles fines de culture, dites perles japonaises	24
La télégraphie sans fil au Japon	27
La situation du livre français en Extrême-Orient	27
Le livre français au Japon, par M. ALBERT MAYBON	31
Ouverture au Japon de deux lignes aériennes régulières	37
Le commerce de la soie artificielle au Japon	38
L'électrification des chemins de fer de Chichibu suivant les méthodes américaines.	38
L'industrie minière du Japon	39
Le charbonnier à propulsion électrique <i>Kamoi</i> de la Marine japonaise.	40
Vie de la Société franco-japonaise de Paris.	
Départ en congé de l'Ambassadeur du Japon	41
Départ de M. Ashida pour le Japon	41
Nomination de M. Charles Laurent comme consul du Japon à Paris	41
Nomination de M. Bapst, comme membre du Conseil d'Administration de la Société franco-japonaise	42
Nécrologie :	
M. Gérard	43
M. Jules Siegfried	43
M. Victor Collin	44

SOMMAIRE

1	Préface
2	Introduction
3	Chapitre I. - Les principes de la morale
4	Chapitre II. - Les principes de la politique
5	Chapitre III. - Les principes de la législation
6	Chapitre IV. - Les principes de l'économie
7	Chapitre V. - Les principes de l'histoire
8	Chapitre VI. - Les principes de la philosophie
9	Chapitre VII. - Les principes de la science
10	Chapitre VIII. - Les principes de l'art
11	Chapitre IX. - Les principes de la religion
12	Chapitre X. - Les principes de la morale
13	Chapitre XI. - Les principes de la politique
14	Chapitre XII. - Les principes de la législation
15	Chapitre XIII. - Les principes de l'économie
16	Chapitre XIV. - Les principes de l'histoire
17	Chapitre XV. - Les principes de la philosophie
18	Chapitre XVI. - Les principes de la science
19	Chapitre XVII. - Les principes de l'art
20	Chapitre XVIII. - Les principes de la religion
21	Chapitre XIX. - Les principes de la morale
22	Chapitre XX. - Les principes de la politique
23	Chapitre XXI. - Les principes de la législation
24	Chapitre XXII. - Les principes de l'économie
25	Chapitre XXIII. - Les principes de l'histoire
26	Chapitre XXIV. - Les principes de la philosophie
27	Chapitre XXV. - Les principes de la science
28	Chapitre XXVI. - Les principes de l'art
29	Chapitre XXVII. - Les principes de la religion
30	Chapitre XXVIII. - Les principes de la morale
31	Chapitre XXIX. - Les principes de la politique
32	Chapitre XXX. - Les principes de la législation
33	Chapitre XXXI. - Les principes de l'économie
34	Chapitre XXXII. - Les principes de l'histoire
35	Chapitre XXXIII. - Les principes de la philosophie
36	Chapitre XXXIV. - Les principes de la science
37	Chapitre XXXV. - Les principes de l'art
38	Chapitre XXXVI. - Les principes de la religion
39	Chapitre XXXVII. - Les principes de la morale
40	Chapitre XXXVIII. - Les principes de la politique
41	Chapitre XXXIX. - Les principes de la législation
42	Chapitre XL. - Les principes de l'économie
43	Chapitre XLI. - Les principes de l'histoire
44	Chapitre XLII. - Les principes de la philosophie
45	Chapitre XLIII. - Les principes de la science
46	Chapitre XLIV. - Les principes de l'art
47	Chapitre XLV. - Les principes de la religion
48	Chapitre XLVI. - Les principes de la morale
49	Chapitre XLVII. - Les principes de la politique
50	Chapitre XLVIII. - Les principes de la législation
51	Chapitre XLIX. - Les principes de l'économie
52	Chapitre L. - Les principes de l'histoire
53	Chapitre LI. - Les principes de la philosophie
54	Chapitre LII. - Les principes de la science
55	Chapitre LIII. - Les principes de l'art
56	Chapitre LIV. - Les principes de la religion
57	Chapitre LV. - Les principes de la morale
58	Chapitre LVI. - Les principes de la politique
59	Chapitre LVII. - Les principes de la législation
60	Chapitre LVIII. - Les principes de l'économie
61	Chapitre LIX. - Les principes de l'histoire
62	Chapitre LX. - Les principes de la philosophie
63	Chapitre LXI. - Les principes de la science
64	Chapitre LXII. - Les principes de l'art
65	Chapitre LXIII. - Les principes de la religion
66	Chapitre LXIV. - Les principes de la morale
67	Chapitre LXV. - Les principes de la politique
68	Chapitre LXVI. - Les principes de la législation
69	Chapitre LXVII. - Les principes de l'économie
70	Chapitre LXVIII. - Les principes de l'histoire
71	Chapitre LXIX. - Les principes de la philosophie
72	Chapitre LXX. - Les principes de la science
73	Chapitre LXXI. - Les principes de l'art
74	Chapitre LXXII. - Les principes de la religion
75	Chapitre LXXIII. - Les principes de la morale
76	Chapitre LXXIV. - Les principes de la politique
77	Chapitre LXXV. - Les principes de la législation
78	Chapitre LXXVI. - Les principes de l'économie
79	Chapitre LXXVII. - Les principes de l'histoire
80	Chapitre LXXVIII. - Les principes de la philosophie
81	Chapitre LXXIX. - Les principes de la science
82	Chapitre LXXX. - Les principes de l'art
83	Chapitre LXXXI. - Les principes de la religion
84	Chapitre LXXXII. - Les principes de la morale
85	Chapitre LXXXIII. - Les principes de la politique
86	Chapitre LXXXIV. - Les principes de la législation
87	Chapitre LXXXV. - Les principes de l'économie
88	Chapitre LXXXVI. - Les principes de l'histoire
89	Chapitre LXXXVII. - Les principes de la philosophie
90	Chapitre LXXXVIII. - Les principes de la science
91	Chapitre LXXXIX. - Les principes de l'art
92	Chapitre LXXXX. - Les principes de la religion
93	Chapitre LXXXXI. - Les principes de la morale
94	Chapitre LXXXXII. - Les principes de la politique
95	Chapitre LXXXXIII. - Les principes de la législation
96	Chapitre LXXXXIV. - Les principes de l'économie
97	Chapitre LXXXXV. - Les principes de l'histoire
98	Chapitre LXXXXVI. - Les principes de la philosophie
99	Chapitre LXXXXVII. - Les principes de la science
100	Chapitre LXXXXVIII. - Les principes de l'art
101	Chapitre LXXXXIX. - Les principes de la religion
102	Chapitre LXXXXX. - Les principes de la morale

Histoire du Netské

PAR

M. L.-E. BERTIN.

Le goût décoratif se manifestait déjà dans le Japon préhistorique. La preuve s'en trouve sur les poteries d'argile crue (fig. 1), que l'on découvre parfois dans le sol et qu'il est rare d'extraire intactes.

A l'époque légendaire des Kamis, l'art de sculpter apparut dans la

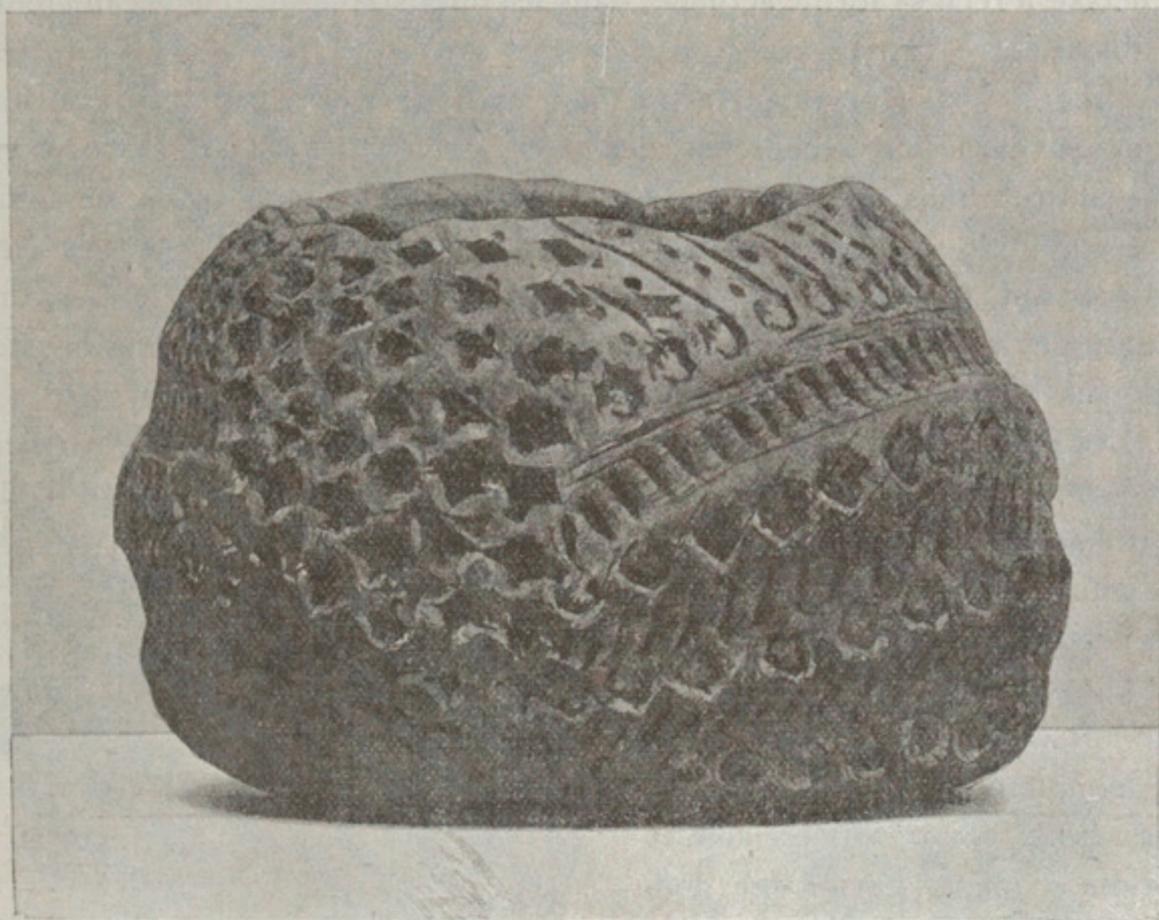


Fig. 1.

fabrication des *tamas*, des boules, comme on les nomme, bien que leur forme ne soit point sphérique. Une *tama* figure parmi les trois emblèmes légués par la déesse *Amatéras*, dont la remise à chaque nouvel empereur constitue son intronisation.

Sur la *Maga-tama* de la figure 2, se manifeste quelque tendance à

reproduire la figure humaine. Rien d'ailleurs n'y fait pressentir l'apparition des bijoux artistiques dont nous nous occupons ici.

Le mot netské (*né*, racine, *tsoukou*, attacher), montre que le netsuké était primitivement une simple racine qui servait à suspendre la boîte à médicaments (*ksouri-bakô* ou *inrô*) à la ceinture des guerriers. Sur le netské de ce genre (fig. 3), il est facile de distinguer quelques figures humaines taillées dans les nodosités du bois.



Fig. 2.

Le *ksouri-bakô*, qui était porté surtout par les guerriers, a cessé d'être en usage. Le netské lui a survécu; il sert aujourd'hui à suspendre à la ceinture, la pipe et la poche à tabac, dont les Japonais et beaucoup de Japonaises ne se séparent jamais. Il se fabrique encore des netskés pour cet usage, particulièrement dans l'avenue du temple d'Asaksa.

A une époque récente, vers le milieu du XVIII^e siècle, selon M. Hayashi, le netské a reçu sa forme actuelle, dans les fines statuettes que les amateurs se disputent à l'envi.

En dehors de leur valeur artistique, les netskés offrent un intérêt historique qui me les fit rechercher dès mon arrivée à Tokiô en 1886. C'est à la suite de mes découvertes d'ordre documentaire que j'ai donné cours à mes goûts de collectionneur et que j'ai réuni quelque 710 netskés avec 110 coulants. Les coulants présentent parfois la forme des chimères, des griffons et autres formes fantastiques sorties de l'imagination des artistes japonais ou chinois; ils figurent plus souvent des personnages.

Les netskés sont pour la plupart, soit en ivoire, soit en bois de cerisier. La forme des netskés d'ivoire est influencée par celle des morceaux d'ivoire à utiliser. Aucune servitude de ce genre ne se rencontre pour les netskés en bois.

Outre l'ivoire et le cerisier, on emploie souvent la corne de cerf, ou simplement l'os. On trouve aussi des netskés en porcelaine et parfois en métal. Parmi ces derniers, il faut citer le modèle d'un pistolet et celui d'une détente de pistolet. La pierre à fusil fournit le feu, en même temps que la ceinture porte la pipe et le tabac du fumeur. Les Japonais savent ainsi associer la satisfaction de leurs goûts artistiques à celle de leurs besoins de grands fumeurs.



Fig. 3.

A. — NETSKÉS RELATIFS A L'HISTOIRE DU JAPON.



4. Dzinmou Tennô, premier Empereur et fondateur de la dynastie.

Il remporta sur les Aïnos une victoire décisive qui lui assura la possession des cinq provinces du Gokinou et le fit proclamer empereur dans la plaine des Chênes.

La nouvelle école historique japonaise a placé ce grand événement vers le début de l'ère chrétienne.



6. Osoumi déchiffre une lettre écrite à l'encre de Chine sur une plume de corbeau.



5. Lutte de Nomi-no-Skouné et de Kéhaya.

Le brigand Kéhaya désolait le pays. L'Empereur dépêcha contre lui Nomi-no-Skouné qui le défia et le tua.



7. Kyô-Himé, Impératrice Kitsouné.

Plusieurs impératrices ont été des possédées du Kitsouné ou renard qui s'incarnait en elles.



8. Autre Impératrice Kitsouné, figurée avec une tête de renard.



9. Les six Rokkaceins, ou grands poètes.



10. Deux des six Rokkaceins, le poète Narihira et la poétesse Komatsi.



11. Komatsi dans sa vieillesse, en costume de voyageuse.



12. Tchô-sô-yô, peintre, précurseur de l'école Kanô.

Il peignit un dragon avec une telle perfection qu'au dernier coup de pinceau, le monstre sortit du papier et prit son vol.



13. Enfance de Kine-Tarô, plus tard Kine-Toki.

Le célèbre guerrier à la hache, élevé dans la montagne par sa nourrice la Yama-Ouba.

Elle lui fait la tonsure de son âge.



14. Kinetaro, la Yama-Ouba et deux lapins.



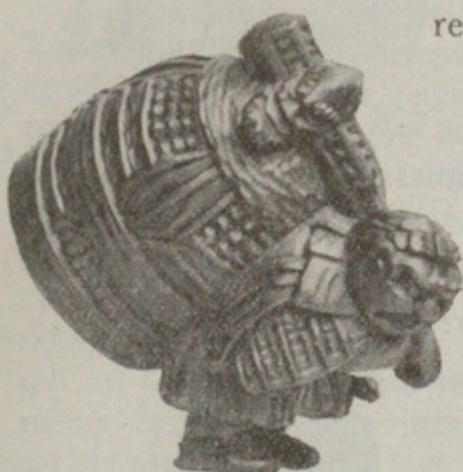
15. Kine-Tarô soulevant une énorme pierre.



16. Kine-Toki tuant l'araignée monstrueuse qui troublait le sommeil de l'Empereur.



17. Le jeune Yoshitsuné (Oushiwaka-Marou), dans la montagne où le roi des Teingous lui enseigne l'escrime.



18. Bégnéké, dans un temple de Midéra, charge sur son dos une énorme cloche.



19. Rencontre de Yoshitsuné et de Bégnéké sur le pont Gôdzô à Tôkiô.



20. La Tomcé-Gozein à cheval.

La Tomcé-Gozein, Mékaké de Kisô Yoshinaka, combattit vaillamment à ses côtés, contre l'armée de Yoshitsuné. Après la défaite, elle s'ouvrit un passage et put s'enfuir. Elle fut atteinte par Wada Yoshimori et, après les péripéties d'un combat acharné, elle fut vaincue et emmenée en captivité.



21. Bégnéké et le petit coupeur d'herbe.

Yoshitsuné s'étant enfui pour échapper aux émissaires de Yoritomo, Bégnéké, devenu son fidèle Kéraï, part à sa recherche et se fait guider par un petit coupeur d'herbe.



22. Bégnéké, déguisé en montreur de singes, poursuit sa route vers le nord, pour rejoindre Yoshitsuné.



23. Shidzouka, Mékaké de Yoshitsuné, se jugeant menacée à son tour, s'enfuit à travers les neiges avec ses enfants.



24. Tadanobou, Kéraï de Yoshit-souné, s'arme d'un échiquier de Gô pour repousser les émissaires de Yoritomo.



25. Exploit équestre de Ougouri-Hangan, montant à cheval sur un échiquier de Gô.

Les guerriers Minamoto étaient d'habiles écuyers, tandis que les Taïra s'adonnaient de préférence à la musique.



26. Gôtô Bioé, autre guerrier Minamoto, s'adonnant à l'ivrognerie, est représenté avec une barrique de Saké.



27. Défi de Koumagai, puissant guerrier Minamoto, au jeune prince Atsoumori, petit-fils de Kiomori, après la défaite des Taïra à Stii-no-Tani.



28. Soga-no-Gôrô saisi et désarmé par Gôrô-Marou.

Au cours des grandes chasses de Yoritomo dans le maki du Fouzi-san, les deux frères Dzourô et Gôrô pénétrèrent dans le camp du Shiogoun et y tuèrent Sketsouné, meurtrier de leur père.

Ils tentèrent ensuite de tuer Yoritomo.

Soga-no-Gorô fut saisi par Gorô-Marou, en même temps que Soga-no-Dzourô était tué par Nitano-Shiro.

Les Soga avaient été une puissante famille, avant l'avènement au pouvoir des Taïra, puis des Minamoto. Ils n'avaient pas d'ailleurs de motif de haine contre Yoritomo. Les historiens ont supposé qu'ils avaient agi à l'instigation des Hôdjô, qui visaient dès lors à se substituer aux nouveaux Shiogouns.



29. Ota Nobounaga en position de défense contre ses assassins.

Grand capitaine et politique habile, il mit fin, après de rudes combats, aux dissensions soulevées par les seigneurs et par les bonzes guerriers, qui ont déchiré le Japon sous la domination des Ashikaga.

Son hostilité contre les bonzes bouddhistes a fait croire à tort qu'il était chrétien. La vérité est que sa politique le rendait favorable aux chrétiens et que le grand shiro, qui est la gloire de sa capitale Nagoya, était même destiné, dans sa pensée, à être une cathédrale catholique.

Sa mort fut vengée par son premier Kéraï, Hidéyoshi ou Taïkô-Suma; mais sa politique ne fut point poursuivie. La crainte des Espagnols, conquérants des Philippines, amena au contraire la persécution des chrétiens.



30. Obouri-Bozou, le bonze à l'huile.

C'est le bonze qui faisait chaque soir sa tournée, avec une lampe sur la tête pour allumer les lanternes de pierre.

Les shiogouns Tokougawa, exerçant une police minutieuse, un gardien de ronde, nouveau en service, suspecte les allées et venues du bonze et bondit sur lui pour l'arrêter.

On s'expliqua facilement.



31. Onô-no-Tôfou, monté sur une grenouille.

C'est un fonctionnaire du Shiogounat qui ambitionnait un avancement de grade. Déçu dans six tentatives, il perdait tout espoir de réussir, lorsqu'il aperçut une grenouille qui n'atteignit son but qu'au septième saut.

Il imita la grenouille et, comme elle, il réussit.



32. Mori Motonari.

Fondateur de la puissante famille des princes de Nagato, Mori Motonari, sentant sa fin prochaine, fit venir ses fils et leur proposa de rompre en faisceau de trois flèches.

L'aîné prit le faisceau entier, comme le montre le netské, et son effort échoua.

Le plus jeune divisa le faisceau, rompit les flèches séparément et gagna ainsi l'héritage paternel.

Ceci s'est passé au XVI^e siècle : *Nihil novi sub sole.*

B. — KAMIS, LÉGENDES, SUPERSTITIONS ET CONTES POPULAIRES.



33. Okamé, déesse de la laideur.



34. Masque de théâtre figurant Okamé.



35. O Kaminari Sama, dieu du tonnerre, caricaturé en démon ou oni par ses deux petites cornes.

C'est la transfiguration populaire de la danseuse Amé-no-Oudzoumé, qui exécuta une danse grotesque devant la porte de la caverne où s'était enfermée la déesse Ama-téras (Ciel, briller).

Les éclats de rire des Kamis, témoins de la scène, piquèrent la curiosité d'Amatéras qui entrouvrit sa porte, fut saisie par le dieu de la force et rendit la lumière au monde.

Il est à noter que, dans le Shigneto, le soleil est une déesse et la lune un dieu.

Il est digne d'une vénération profonde, parce qu'il est une incarnation de Mitsizané, fidèle serviteur de l'Empereur, à qui il tenta de rendre son autorité.

Persécuté par les tout puissants Foudziwara, il fut envoyé en exil dans une province de Kiou-Shiou où il mourut.

Il fut enlevé au ciel par les Kamis, dans une apothéose qui fit de lui le puissant dieu du Tonnerre.



36. Hiotan Namadzou.

Beaucoup plus redouté que Kaminari, le Namadzou est un poisson gigantesque sur lequel repose l'Archipel japonais.

Les tremblements de terre sont produits par les tressaillements et les soubresauts du Namadzou.

Un Kami bienfaisant s'est donné la tâche de contraindre le Namadzou à l'immobilité; mais il n'a d'autre arme qu'une simple gourde ou hiotan, qui lui est d'un secours très insuffisant.

Le dicton « Hiotan namadzou » s'applique aux efforts infructueux tentés pour ramener à une vie régulière, les jeunes gens adonnés à la dissipation.



37. Chôzô, dieu de l'ivrognerie et ivrogne lui-même.

Il est caractérisé par une chevelure d'un rouge vif.



38. Kappa, petite divinité mal-faisante, qui habite le fond de la mer, où elle se repaît du corps des naufragés.



39. Groupe des trois onis.

Les onis sont des diabolotins ou plutôt des farfadets, dont le front est agrémenté de deux embryons de cornes. Ce sont d'assez bons diables car, dans les maisons hantées, ils participent parfois aux soins du ménage.



40. Exorcisme.

Si les onis deviennent indiscrets, il suffit, pour débarrasser la maison de leur présence, d'y jeter quelques poignées de pois secs.



41. Oni armé d'un Kana-bô ou massue métallique, très vraisemblablement pour se défendre contre le terrible chôki.



42. Chôki, monté sur un tigre.

Chôki se livre à une poursuite acharnée des onis, dans la seule intention d'ailleurs de rogner leurs petites cornes.

Il les prend quelquefois en jetant son chapeau sur eux.



43. Le pêcheur Ourashima, sur la tortue de mer qui va le conduire au palais de la déesse Otô-Hime.



44. Ourashima, reçu et choyé dans le palais sous-marin d'Oto-Himé, y passe plusieurs siècles, sans soupçonner le cours des années.



45. Ourashima ayant demandé à revoir son pays, reçoit de la déesse une boîte qu'elle lui recommande de ne pas ouvrir, parce qu'elle y a enfermé les années qui n'ont pas pesé sur sa tête.



46. Ourashima, de retour dans son pays, se désespère de ne plus connaître personne. Il y trouve même presque perdu le souvenir de son ancienne disparition. Ouvrant alors la boîte fatale, il vieillit instantanément et il meurt.



47. Le conte de la marmite d'or, exemple de piété filiale.



48. Même sujet.

Kekko creuse la tombe de son fils, qu'il va sacrifier, étant dans l'impossibilité de nourrir à la fois son fils, sa mère et son vieux père. Un dieu révèle à Kekko l'existence du trésor qu'il défouit.



49. Le pêcheur et le chien
qui découvre les trésors.



50. Le masseur et son patient.

On peut remarquer la précision avec laquelle le masseur agit sur le point de l'épaule le plus sensible au massage.



51. Le philosophe Darouma et le
peintre qui l'a tiré de son long sommeil.
A gauche, Darouma dormant.



52. Shibaraki Dzidzô por-
tant la pêche d'où est né
Momo-Tarô.

C. — NETSKÉS RELATIFS A DES CROYANCES CHINOISES
OU A DES ÉVÉNEMENTS ACCOMPLIS EN CHINE.



53. Kan-ou et Tiô-hi, deux guerriers célèbres de l'armée de Kan, dans les guerres civiles entre les trois royaumes de Nankin, Shang-haï et Kan-tiou.

Kan-ou est armé du Sée-riou-to, sabre du dragon bleu.

Tiô-hi, qui se servait d'une lance ou plutôt d'une sorte de hallebarde, avait les cheveux roux et les yeux bleus.



54. Un Empereur, une Impératrice, grands amateurs de musique, jouent de la flûte.



55. Shirô rêvant philosophie, et faisant le métier de colporteur pour nourrir sa mère.

Shirô était un des six grands disciples de Confucius. Il poussa le respect des préceptes de morale laïque et le respect des convenances jusqu'à y sacrifier sa vie.

Au plus fort d'un combat, il s'aperçut que son chapeau avait quitté la position correcte. Il s'arrêta pour le redresser, et un coup de sabre fit voler sa tête en même temps que son chapeau.



56. Rencontre de l'Empereur Bounyô, de la dynastie Siou, avec le pêcheur Taikô-Boo dont il admire les sages réflexions et qu'il attache à sa personne. Il en fit plus tard un Ministre.



57. Le philosophe Kosékikô, qui voyageait à cheval, laissa choir une de ses sandales. Tchôriô, qui la ramassa, la lui remit courtoisement au pied.

En récompense de ce service, Kosékikô donna à Tchôriô un traité de stratégie et de tactique, qu'il venait de composer.

La lecture de cet ouvrage permit à Tchôriô de devenir un grand général (dynastie de Kan, premier siècle avant J.-C.).



58. Kansigne et les deux pêcheurs.

Le philosophe Kansigne, qui fut plus tard un général célèbre, s'égara un jour, en errant dans la campagne, et demanda sa route à deux pêcheurs. Ceux-ci lui imposèrent la condition de passer entre leurs jambes.

Kansigne se plia philosophiquement à ce caprice, pour éviter toute querelle avec des rustres.



59. Groupe de cennignes ou philosophes sous les bambous.



60. Cennigne au long bâton.



61. Cennigne lisant un makimono.



62. Méditation d'un cennigne.



63. Cavalier chinois au galop, sabre au côté, fouet sur le dos.



64. Dzourozigne sur son cerf, dont un jeune garçon tient la bride. Il doit être surtout le dieu de la longévité : (dzou, longue vie, rô, vieillesse).



65. Trois autres dieux de fortune : Hotée Sama, au milieu, derrière un sac de riz ; Daïkokou, à gauche ; et Foukourokoudzou à droite ; ce dernier, d'après la hauteur de son front, semblerait un dieu de l'intelligence plutôt que de la richesse.

Daï Kokou, d'après son nom dai, grande, rokou, noirceur, semble être le dieu de la malpropreté en même temps que de la richesse. Il confirmerait le dicton populaire « l'or vient dans la crasse ».

Les trois dernières divinités de la richesse sont Ebiçou pour la pêche, Bichamon pour la guerre, la déesse Bentenne sans attribution spéciale.

Les dieux de la fortune, sauf peut-être la déesse, sont bien d'origine chinoise ; mais il n'y a pas, au Japon, de sujet de netské plus répandu.

D. — AUTRES PIÈCES SCULPTÉES, QUI NE SONT PAS DES NETSKÉS.



66. Singe portant un squelette auquel un autre singe se cramponne.



67. Gros singe portant une pêche sur laquelle un petit singe est accroupi.



68. Hollandais à cheval
(époque Tokougawa).



69. Gamma-Cennigne, le philosophe
au crapaud.

Cette pièce, d'après sa forme, semble avoir été destinée à faire un cachet; elle est en corne de cerf.



70. Cachet en bois, dont le mérite particulier est de porter la signature de Hidari Zingoro, ou Zingoro le gaucher, le célèbre sculpteur des sanctuaires de Nikko.

Divers

L'exportation des allumettes japonaises.

D'après les journaux japonais, l'exportation des allumettes semble devoir augmenter au Japon, à en juger par les ordres considérables reçus d'Europe dans ces derniers temps. Avant la guerre, l'exportation des allumettes japonaises ne dépassait guère les environs de Singapour, mais, depuis, leur marché s'est agrandi et s'est étendu aux Indes, à l'Europe, et à l'Amérique où elles ont remplacé les allumettes suédoises, mais la fin de la guerre avait amené une notable diminution dans ces fournitures. Ce n'est que récemment que des changements se sont produits. C'est ainsi que, dernièrement, la maison Susuki, de Kôbé, avait reçu des offres de l'administration française, offres qui, il est vrai, ne furent pas maintenues, le contrat ayant été donné aux manufactures suédoises, mais cette maison a fait, en juillet et août derniers, au Gouvernement grec une fourniture de 2.000 t. d'allumettes, en même temps qu'elle passait avec le Gouvernement yougo-slave un marché pour 10.000 t. L'Inde a redemandé aussi des quantités considérables d'allumettes japonaises.

La dépression qu'avait subie le commerce des allumettes japonaises semble donc arrêtée pour le moment, et les prix qui pendant longtemps s'étaient stabilisés aux environs de 43 yen ont remonté à 47 yen.

Le tableau ci-dessous donne les chiffres d'exportation des allumettes pendant les dix dernières années.

	Nombre de caisses.
1912.	426.844
1913.	418.268
1914.	348.456
1915.	329.525
1916.	320.186
1917.	246.476
1918.	215.720
1919.	281.733
1920.	152.543
1921.	105.479

Jusqu'en 1912, cette exportation s'adressait presque exclusivement à la Chine, alors qu'en 1921, sur un total de 450.000 t. d'allumettes, ce pays n'en absorbait plus que 100.000 t., la différence, soit 350.000 t., ayant été embarquée pour les Indes et les mers du Sud. Cette diminution dans le commerce avec la Chine est attribuée au développement en Chine

de l'industrie des allumettes. Il existe actuellement 9 fabriques d'allumettes en Mandchourie, 11 dans le Nord de la Chine, 31 dans la Chine centrale et 13 dans la Chine méridionale.

Les perles fines de culture, dites perles japonaises.

Dans le *Bulletin de la Société franco-japonaise* n° 48 (avril-juin 1921), Mlle M.-Y. LEMAIRE a exposé la question des perles fines produites industriellement au Japon par M. Mikimoto, telle qu'elle se présentait alors. Depuis, elle a fait l'objet de plusieurs communications de M. Boutan à l'Académie des Sciences et de M. Pohl au Congrès des Pêches maritimes qui s'est tenu en septembre-octobre à Marseille. Les faits nouveaux, tels qu'ils se relient aux faits anciens, sont exposés par Mlle M.-Y. Lemaire dans un article d'ensemble qu'a donné le *Génie Civil* du 18 novembre 1922. Nous en extrayons ce qui suit.

Les perles de culture, dites perles japonaises, sont redevenues d'actualité car un fait, très simple en apparence, remet la question à l'ordre du jour : M. Louis Boutan, professeur à la Faculté des Sciences de Bordeaux, a, en effet, présenté à l'Académie des Sciences, une note (1) sur une perle de culture *sans noyau de nacre*. Comme on le verra plus loin, ce simple fait renverse d'un seul coup la seule objection sérieuse que l'on pouvait faire à la perle fine de culture pour l'opposer à la perle fine spontanée.

On sait que la vraie perle fine n'a absolument aucune attache avec la couche nacrée de la coquille : elle se forme dans les seules parties molles de l'animal, foie, rein, manteau; elle est due à la superposition de couches de nacre secrétées par l'épiderme du manteau autour d'un corps étranger, presque toujours minuscule, introduit accidentellement dans la bête chez qui il doit provoquer une véritable blessure. La perle fine est donc la conséquence d'un processus de défense contre un corps étranger parasite, qui est souvent résorbé : petit grain de sable, débris de coquille, etc. Feu le Dr Lyster Jameson a montré en 1902 (2) que la présence d'un corps étranger ne détermine pas nécessairement la formation d'une perle; pour qu'elle se forme, il faut que l'épiderme du manteau arrive à envelopper complètement le corps étranger et forme lui-même un sac entièrement clos dans les tissus sous-épidermiques, mous, de l'huître. Ce sac est donc sans attache aucune avec le reste de l'épiderme. On conçoit que, dans ces conditions, le corps étranger étant presque toujours quasi microscopique, la

(1) C. R., t. 175, n° 8, p. 385. Séance du 21 août 1922.

(2) *Proceedings of the Zoological Society*, 1902, vol. I, p. 140-166, et *Nature* (de Londres) du 22 janvier 1903.

perle ne présente pas, quand on la coupe, de noyau appréciable, et soit de forme sphérique.

Le procédé qu'emploie M. Mikimoto pour obtenir la perle vraie imite absolument la nature. Signalons qu'il n'a pu être mis au point qu'après de longues et patientes recherches et d'essais coûteux, que si M. Mikimoto a persévéré dans son entreprise malgré l'opposition de son entourage qui lui reprochait de perdre son temps et de « jeter son argent à la mer » c'est sans doute à cause des encouragements et des conseils que lui a donnés un savant naturaliste aujourd'hui disparu, K. Mitsukuri, qui professa la zoologie pendant vingt-cinq ans à la Faculté des Sciences de Tôkyô. Ce procédé nécessite, comme on va le voir, une manipulation fort délicate et qui ne doit pouvoir être exécutée que par des opérateurs habiles et exercés.

Un grain de nacre est enlevé de la coquille d'une huître perlière; on lui donne une forme sphérique et on le dépose dans un fragment de l'épiderme du manteau de cette même huître. Cet épiderme, étant composé d'une seule assise de cellules microscopiques, ne peut être séparé que par une véritable dissection. Le fragment est taillé de façon à former un sac dont on enveloppe le grain. On ferme l'ouverture du sac par une ligature et on le greffe dans les tissus sous-épidermiques d'une seconde huître perlière, on enlève la ligature, on applique des médicaments astringents à la blessure ainsi faite et la seconde huître est remise à la mer. Elle devra y séjourner environ sept ans avant que les nouvelles couches de nacre secrétées par le petit sac perlier épidermique aient atteint une épaisseur suffisante pour que la perle soit marchande.

Ces perles de culture, malgré leur noyau, sont donc de véritables perles fines au point de vue biologique. Procédant du même mode de formation, il n'est pas surprenant qu'elles possèdent les mêmes qualités de surface, les seules appréciées dans la perle; c'est ce que M. Boutan a démontré; seul, leur noyau, au lieu d'être réduit à rien ou presque rien, est de dimensions appréciables. Aussi les experts s'efforcent-ils de trouver un procédé qui permette de distinguer, sans les altérer, les perles de culture des perles spontanées. Tous les moyens essayés jusqu'à présent paraissent avoir échoué : lumière polarisée, rayons X, rayons ultra-violets, etc. MM. J. Galibourg et F. Rysiger, dans une note présentée à l'Académie des Sciences (1) ont bien indiqué un procédé mais il ne s'applique qu'aux perles montées ou destinées à l'être. Il consiste à examiner directement l'intérieur de la perle en profitant du trou qu'elle comporte nécessairement pour pouvoir être montée en rose ou faire partie d'un collier, mais non pas si elle doit être montée en brillant.

L'appareil dont les auteurs se servent pourrait ne pas être appelé à un très long avenir, remarque M. L. Boutan dans sa dernière note à l'Académie des Sciences, puisque M. Mikimoto peut maintenant obtenir des

(1) C. R., t. 174, n° 15, p. 1012. Séance du 10 avril 1922.

perles de culture sans noyau. M. Boutan vient en effet d'étudier un très bel échantillon d'une semblable perle. Elle est en forme de poire un peu irrégulière et le centre est occupé par un tout petit dépôt calcaire, en tous points comparable à celui qu'on trouve dans certaines perles spontanées, qui, à cet égard ne présentent aucune uniformité, mais sans la moindre trace de noyau. « Rien, ni dans l'aspect extérieur, ni dans l'aspect de la section de l'échantillon ne paraît le distinguer d'une production naturelle. » Si cette perle est vraiment une perle de culture, ce qui ne peut être vérifié scientifiquement, il semble bien que la question de la distinction entre la perle de culture et la perle spontanée ne se pose même plus désormais.

L'apparition des perles de culture à noyau provoqua un grand émoi chez les joailliers et les experts. En novembre 1921, à propos d'une importation importante de semblables perles, notre Administration des Douanes déclara, à juste titre, ne pouvoir les considérer comme des perles artificielles, les seules qui puissent être importées librement en France, d'après un décret du 22 juillet 1920. Or, pour pouvoir importer des perles naturelles en vertu de ce décret, une demande de dérogation, formulée par l'importateur, doit être appuyée d'un avis favorable de la Chambre syndicale des Négociants en Pierres précieuses; mais cette chambre se déclara incompétente et refusa de donner son avis, laissant entendre ainsi que les perles de culture étaient des perles fausses. Pour faire cesser la situation paradoxale dans laquelle se trouvait l'importateur, il fallut de puissantes interventions. Faisant état fort heureusement de l'opinion des savants, le Ministère du Commerce a décidé, en janvier 1922, que, dorénavant, l'introduction en France des perles de culture serait soumise aux mêmes formalités et aux mêmes taxes que l'introduction des autres perles fines, et a chargé l'Administration des Douanes du soin de dire si les perles importées sont vraies ou fausses. Toute autre solution eût été regrettable car c'eût été priver les chercheurs du bénéfice de leurs travaux et mettre obstacle au progrès des applications industrielles possibles des sciences naturelles.

Le D^r Lyster Jameson écrivait, dans *Nature* (de Londres) du 26 mai 1921, qu'au point où en était arrivée alors la technique si délicate de M. Mikimoto, rien ne devait plus l'empêcher de l'améliorer encore et, par exemple, de remplacer le noyau assez volumineux qu'il greffe par un noyau beaucoup plus petit, imperceptible ou encore par une petite perle spontanée pouvant être de qualité inférieure à celle qu'on veut obtenir. D'après M. Boutan, le savant ostréiculteur japonais serait arrivé à ce résultat bien qu'il lui soit impossible à lui-même d'affirmer qu'une perle donnée s'est formée spontanément dans ses parcs et n'a pas été obtenue volontairement par greffage.

Rien ne s'oppose, semble-t-il, à ce que le procédé Mikimoto soit appliqué ailleurs qu'au Japon — les espèces et les bancs de mollusques perliers sont assez nombreux dans le monde — car c'est le propre des procédés scientifiques d'être applicables partout et par tous. Il faut donc s'attendre à voir, dans quelques années, baisser peu à peu, mais sûrement en définitive,

le prix des perles fines. D'après M. Boutan il ne faudrait pas, cependant, s'attendre à une forte baisse à cause de la difficulté de l'opération et du temps nécessaire à la formation d'une perle. Il est possible aussi que les producteurs de perles forment un trust mondial, comme les producteurs de diamants, et limitent le nombre des pièces mises en vente chaque année, de façon à éviter une offre surabondante qui, infailliblement, ferait baisser les prix.

La télégraphie sans fil au Japon.

Le *Yokohama Chamber of Commerce Journal* de juillet 1922, annonce la prochaine constitution au Japon, d'une puissante compagnie de télégraphie sans fil au capital de 200 millions de yen. Ses statuts ont été élaborés par la Nippon Yusen Kaisha, la Osaka Shose Kaisha, l'Industrial Bank, Suzuki et C^o, Takata et C^o, Mitsui et C^o, Okura et C^o, Fujita et C^o, Vicomte Shibusawa et les principaux chefs de la finance japonaise; dès qu'ils auront été approuvés par le Gouvernement, les promoteurs de l'affaire la feront connaître au public.

Cette nouvelle compagnie de télégraphie sans fil, créée sur le modèle de la Compagnie anglaise Marconi et de la Radio Corporation d'Amérique, ne pourra que faciliter les relations entre le Japon et l'Amérique.

La situation du livre français en Extrême-Orient.

Nous empruntons au *Bulletin de la Maison du Livre français*, du 15 novembre 1922, les lignes qui suivent sur la situation du livre français en Extrême-Orient et notamment au Japon. Cette situation est loin d'être brillante et il conviendrait que des efforts fussent faits par tous nos amis japonais, tant au Japon qu'aux pays où leur influence se fait sentir pour diffuser plus largement le livre français dans ces pays.

Rappelons que l'Alliance française et la Société franco-japonaise de Paris envoient fréquemment, à titre gracieux, de bons livres français aux institutions libres du Japon dans lesquelles notre langue est enseignée. Ces livres sont destinés soit à la Bibliothèque de ces établissements, soit à leurs meilleurs élèves. Mais cela est tout à fait insuffisant.

Quoique l'Angleterre et les États-Unis jouissent d'une situation prépondérante en Chine et au Japon depuis assez longtemps, l'influence française est loin d'y être négligeable. La présence dans les principales villes d'un nombre important de Français, employés dans les

douanes ou les grands travaux publics, l'établissement dans le pays de missions religieuses qui ont ouvert des écoles, la proximité enfin de notre colonie d'Indochine, permettent à notre librairie de trouver en Extrême-Orient un débouché qui, sans être considérable, peut être intéressant.

Les réponses que nous avons reçues, pour la Chine, de nos consuls à Tsien-Tsin, à Han-Kéou, à Tchen-Tou, et d'un professeur à l'Université nationale de Pékin, pour le Japon, de notre consul à Yokohama et de la meilleure librairie française de Tôkyô, enfin, pour la Mandchourie, de notre consul à Kharbine, nous donnent à ce sujet des indications que nous résumons ici.

CHINE. — Il faut reconnaître que *le français* n'est compris que dans quelques villes de la Chine et presque exclusivement par ceux de nos nationaux qui y résident. A Tchen-Tou, par exemple « notre langue est très peu répandue et il n'y a pas de librairie ayant de livres français ». A Han-Kéou, « le nombre des Français et des étrangers parlant le français est restreint ». A Tien-Tsin, au contraire, « les programmes d'enseignement comprennent l'étude du français, seulement pour les cours élémentaire et moyen. La section de Tien-Tsin, de la Chambre de Commerce française de Chine, a institué des cours de français pour les Chinois; ces cours ont lieu le soir. Il y a aussi une école municipale française où l'enseignement est donné aux Chinois exclusivement en français ». A Pékin aussi, il existe un centre de culture française et le professeur d'histoire de France et de littérature française à l'Université nationale de Pékin a constitué une organisation de bibliographie et ouvert une librairie qui rend déjà de grands services aux Français résidant en Chine. On sait d'ailleurs que le Gouvernement chinois a passé une entente avec le Gouvernement français et a constitué à Lyon un Institut chinois dont les élèves, quand ils seront retournés en Chine, resteront probablement des acheteurs possibles pour le livre français.

Les ouvrages les plus demandés dans cette clientèle un peu spéciale sont les romans. « On pourrait peut-être placer quelques livres d'histoire, nous écrit-on aussi de Tien-Tsin, des mémoires, des ouvrages de science, d'économie politique et sociale, mais en très petite quantité. » On a besoin aussi de livres classiques élémentaires pour l'enseignement du français aux jeunes Chinois, mais, comme l'enseignement de la langue européenne le plus répandu en Chine est surtout celui de l'anglais, « les quelques livres en usage dans certaines écoles chinoises viennent d'Amérique, et sont annotés en anglais, à l'usage des étudiants chinois sachant l'anglais et commençant le français ».

C'est aussi par l'intermédiaire des librairies anglaises que se vend le plus couramment le livre français et les prix auxquels elles l'ont vendu ont été un sérieux obstacle à sa diffusion. « Jusqu'en janvier 1921, nous écrivait notre consul à Tien-Tsin, le bénéfice exagéré prélevé par la seule librairie de Tien-Tsin, de nationalité anglaise, qui vendait les livres français en

dollars ce qu'ils coûtaient en francs, c'est-à-dire actuellement près de huit fois leur prix d'achat, avait nettement éloigné les acheteurs. Il n'en est plus de même depuis cette époque : une maison française, sous les auspices de M. Boppe, le regretté ministre de France, ayant ouvert un rayon de librairie où les volumes sont vendus à des prix raisonnables. » « Une librairie anglaise, écrit le directeur de l'École municipale française de Tien-Tsin, tient un certain stock de livres français, généralement des romans des auteurs du genre Dumas. Ils semblent être très peu en demande, à en juger par l'état poudreux où ils sont, à tel point qu'il y a deux mois, il y en avait une forte caisse en vente aux enchères. Ils étaient d'ailleurs marqués en dollars ce qu'ils représentent en francs. » Et notre consul à Tchen-Tou confirme ces assertions : « Les livres vendus dans les grands ports le sont à des prix exagérés ».

« La lenteur des communications et leur insécurité, ajoute-t-il, sont un obstacle sérieux à l'expansion du livre français. Tout article d'Europe rendu à Tchen-Tou voit son prix augmenté de 100 à 300 p. 100 par suite des frais de *transport*. »

Les plus grands *concurrents* du livre français en Chine sont naturellement les Anglais et les Américains dont la langue est la plus employée dans les affaires en Extrême-Orient et qui y ont fondé des écoles, des universités et des librairies. C'est ainsi que, de Tien-Tsin, notre consul nous écrit : « Ni l'Allemagne, ni l'Italie, ni l'Espagne, ni même d'autres pays, sauf l'Angleterre, ne paraissent avoir fait d'efforts pour introduire et faire apprécier leur littérature en Chine. Seuls les Anglais, parmi les étrangers, ont une bibliothèque bien fournie ; ils sont du reste, beaucoup plus nombreux que les Français ».

JAPON. — Au Japon, la *situation* s'améliore très certainement depuis la guerre. « La guerre, nous écrit notre consul à Yokohama, a provoqué parmi la jeunesse du Japon un goût plus prononcé pour l'étude de notre langue. » « C'est un phénomène remarquable aujourd'hui, nous écrit un libraire japonais, que l'élite intellectuelle du Japon commence à s'intéresser beaucoup plus au mouvement littéraire, artistique et scientifique français, et les écoles de langue française sont remplies par les enfants de la nouvelle génération. »

Les Japonais *demandent* surtout nos livres d'art, de science, de droit ou de littérature, soit classique, soit tout à fait moderne. Ils ne connaissent pas nos auteurs de la seconde moitié du XIX^e siècle. « Le public recherche plus spécialement les monographies et surtout celles de date récente », nous écrit notre consul de Yokohama. Il faut particulièrement noter le goût des Japonais pour nos livres concernant les beaux-arts, goût qu'on s'explique aisément chez un peuple aussi artiste, et pour nos ouvrages de droit. Au moment où le Japon a commencé, dans le courant du XIX^e siècle, à se rapprocher de la civilisation européenne et à s'assimiler ses principales conquêtes,

il a réparti entre les diverses nations occidentales les emprunts qu'il voulait lui faire. Tandis qu'il demandait à l'Angleterre de lui enseigner les principes du commerce et à l'Allemagne de lui apprendre les règles de l'art militaire, il s'adressait à nous pour la science juridique qui est toujours restée notre apanage.

Quant au *prix* des livres, il nous dit : « Le pourcentage actuellement prélevé par les intermédiaires peut paraître exagéré, mais il faut tenir compte des risques qu'ils courent, du stock qu'ils doivent avoir en magasin, s'ils veulent être bien approvisionnés, et des fluctuations continuelles du change qui les obligent à prendre une marge assez large pour l'établissement de leurs prix en yen ».

Nos *concurrents* les plus sérieux sont les Anglais et les Allemands. « L'anglais étant la langue internationale de l'Extrême-Orient, la situation de ce pays, ainsi que celle des États-Unis d'Amérique, écrit toujours notre consul de Yokohama, est ici privilégiée. Les missions protestantes, très nombreuses et actives, contribuent également à la diffusion des livres anglais dans ce pays.

« Quant à l'Allemagne, son prestige était très grand avant la guerre, non seulement dans l'armée, mais encore dans le monde médical. Elle a conservé, malgré les événements de ces dernières années, une très forte situation et a, depuis la paix, recommencé à faire tous ses efforts pour regagner le terrain perdu. Tout dernièrement s'est fondée une maison au capital de 100.000 yen qui s'est établie dans le quartier des écoles à Tôkyô. Le directeur est allemand ainsi qu'une partie des employés. Très régulièrement, cette librairie fait passer ses agents dans les écoles, les universités et les laboratoires pour offrir les dernières nouveautés parues en langue allemande. Elle envoie les livres à feuilleter à domicile chez les particuliers. »

Au moment de mettre sous presse, nous recevons une communication très intéressante de M. Maybon, qui a été chargé de mission au Japon par le Ministère des Affaires étrangères pendant la guerre et qui a profité de sa grande connaissance de l'Extrême-Orient pour fonder avec beaucoup de succès une librairie française à Tôkyô. Nous la publierons dans notre prochain bulletin.

MANDCHOURIE. — Le nombre des personnes susceptibles de lire le français en Mandchourie n'est pas considérable; cependant, ainsi que nous l'écrit notre consul à Kharbine, « la colonie française de Kharbine comprend en tout une cinquantaine de personnes et la Mandchourie 170 environ. Par contre, la population des Russes réfugiés s'accroît constamment et, parmi eux, beaucoup parlent et lisent le français. Il y a actuellement 200.000 Russes environ à Kharbine et il n'est pas douteux qu'un effort pourrait être tenté pour développer la vente du livre français ». Le français est enseigné au Gymnase Horwath et à l'École de Commerce.

« Les ouvrages les plus *demandés* sont les derniers romans parus et les plus en vogue, ainsi que tous les livres se rapportant à l'étude de la langue française (grammaire Larive et Fleury, Larousse, etc.). »

« Les efforts faits par les autres pays sont nuls, sauf pourtant pour l'Amérique qui possède à Kharbine une succursale des Y. M. C. A. »

Le livre français au Japon.

(Extrait du *Bulletin de la Maison du Livre français*, du 1^{er} décembre 1922.)

Envoyé au Japon en juin 1916 pour faire paraître une revue de propagande, je me préoccupai très vite d'ouvrir une librairie française. Voici ce que j'écrivais dans un rapport aux services de la rue François-I^{er}.

« Il est permis de douter de l'avenir de la propagande française au Japon s'il n'est fourni d'une manière raisonnée, méthodique et régulière, des livres français aux professeurs et étudiants japonais désireux d'apprendre notre langue et de s'instruire par la lecture de nos œuvres.

« L'affaiblissement progressif de notre influence en ce pays et, finalement, sa disparition, doivent être attribués en grande partie à l'ignorance de nos productions intellectuelles, tandis que l'admiration sans bornes de l'élite japonaise pour la civilisation allemande, l'imitation des méthodes allemandes, l'habitude de penser suivant les concepts allemands, se sont propagées et enracinées, surtout grâce à la lecture des livres allemands, dont le Japon n'a jamais manqué, et autour desquels s'est fait de tout temps une publicité suivie et habile. »

Aussitôt après l'armistice, les circonstances devinrent extraordinairement favorables à la vente du livre français. La section de librairie du grand bazar *Maruzen* passait aux éditeurs français d'importantes commandes, mais continuait à négliger tout effort pour aider à la connaissance plus éclairée et à la diffusion plus étendue de nos éditions, et la petite « bouquinerie » *Sanseisha* ne sortait pas de son honnête routine. Je pus enfin ouvrir en avril 1919 la librairie qui manquait.

Ma pensée n'est pas de parler ici des premiers pas, des premières armes, des efforts, et de quelques déboires de cette librairie française. Ce n'est pas que je craigne pour le lecteur l'aridité d'un tel récit ; je crois, au contraire que ce récit ne manquerait pas de couleur et de mouvement et que la leçon d'expérience qui s'en dégagerait serait profitable, mais, dans le cadre de ce bulletin, je dois me borner, et il suffira de dire que la Librairie française de Tôkyô (firme japonaise), connue sous le nom de *France Shoïn*, après bien des traverses, a trouvé son assiette, qu'elle est devenue une organi-

sation au Japon capable de pousser le livre français, que son effort est méthodique et raisonné, qu'elle est éloignée de toute idée de lucre exagéré et que, néanmoins, elle est à même de soutenir une dure concurrence faite par des établissements qui paraissent ne se soucier que de vendre nos éditions aux plus forts prix, qu'elle est peut-être enfin, dans des conditions indiquées à la fin de cette note, le bon outil qu'il fallait à l'influence française.

Le commerce du livre étranger s'est développé depuis 1919 dans de grandes proportions.

Le grand bazar Maruzen (chemises, chapeaux, jouets, etc.), a fait porter son effort sur le livre allemand que l'on trouve dans une salle spéciale qui n'existait pas avant la guerre, grande, bien éclairée, bien ordonnée; la production américaine est mise en valeur dans la salle commune où l'anglaise est si abondante qu'elle déborde et s'étale partout. Quelques ouvrages français sont en désordre sur une petite table, dans un coin obscur, à l'entrée de la salle allemande.

Maruzen vend cher, aussi sa clientèle fit-elle entendre, l'an dernier, de vives réclamations : avide de livres étrangers, elle ne veut pas en être privée par des prix devenus prohibitifs.

Pour satisfaire à cette demande croissante, deux établissements comparables au Louvre et au Printemps, les Magasins *Shirokiya* et *Mitsukoshi*, ont ouvert cette année des « départements » de livres étrangers; ils vendent meilleur marché que Maruzen et soignent l'étalage avec un souci manifeste d'équité; j'ai remarqué chez *Shirokiya* la bonne place donnée au livre français.

D'une enquête, il résulte que la France occupe le troisième rang dans la librairie étrangère, après l'Amérique et l'Angleterre, avant l'Allemagne. En 1914, nous venions après l'Allemagne, mais entre son chiffre de vente et le nôtre, la marge était grande, tandis qu'aujourd'hui, nous sommes suivis de près. Je noterai que, non loin de la librairie française, se trouve une importante et active librairie (commandite japonaise) en relations avec un groupe de commissionnaires allemands.

La clientèle du livre français ne s'étend pas, comme nous pouvions l'espérer au lendemain de l'armistice, quand la France, à ce moment de courte durée que nous ne sûmes pas saisir, était regardée comme une nation riche d'avenir. Alors, notre langue, négligée depuis de longues années, considérée avec mépris même, grâce à toutes les tentatives qui furent faites, et non pas seulement par l'Allemagne, pour diminuer le rôle de la France dans le monde, fut apprise avec ardeur. Elle l'est encore, mais comme une langue secondaire, par des étudiants des lycées supérieurs, des universités, par quelques adultes appartenant à des professions libérales ou à des carrières commerciales. C'est de ce faible et fragile appoint, dû à l'enthousiasme qui suivit le 11 novembre 1918, que la vente du livre français bénéficia. Pouvions-nous obtenir davantage?

Une des plus belles qualités du Japonais est la fidélité : il reste attaché

à la langue et à la culture étrangères qu'à son adolescence il choisit, sur le conseil des maîtres, des parents ou des condisciples plus âgés, et qu'il choisit parce qu'on lui en montra la valeur pratique. Mais s'il y a fidélité envers la nation éducatrice, il y a aussi le fait d'habitude d'esprit depuis longtemps contractée et le souci d'une économie d'efforts nouveaux. Des hommes faits, qui sont intellectuellement tributaires des pays anglo-saxons ou germaniques, ne porteront pas aisément leurs préférences ailleurs. Mais on eût pu, du moins, espérer que les écoliers des lycées secondaires opteraient en plus grand nombre pour le français. Il n'en a rien été pour des raisons qui ne sont pas à indiquer ici.

Donc, en fin de compte, il n'est point permis d'être très optimiste sur l'avenir de la langue française au Japon.

En ce qui concerne le commerce de la librairie française, il faudrait tout faire pour conserver au moins le terrain acquis à la faveur de circonstances passagères, pour empêcher une diminution trop sensible de la demande.

Il importe de noter que les Japonais capables de lire couramment nos ouvrages ne sont pas nombreux. Devant un étalage de livres français, seulement ceux qui sont de longue date familiarisés avec notre langue et avec nos idées savent choisir l'ouvrage qui leur convient. C'est toujours à un grand classique, à un grand romantique ou à un maître naturaliste que vont leurs préférences. Le XVI^e siècle n'est pas demandé. Le XVIII^e est surtout connu par *Manon Lescaut*, par *Paul et Virginie*, par *Les Confessions* et *Le Contrat social*; Voltaire, qui intéressait il y a quarante ans, est négligé. Sont de grande vente courante : Corneille, Racine, Molière.... Châteaubriand (*Atala*, *René*), Hugo (*Les Misérables*, le Théâtre), presque tout Mérimée, tout Flaubert, Baudelaire (*Les Fleurs du Mal*), tout Maupassant, Daudet, Zola en partie, Stendhal, Musset, Fustel de Coulanges (*La Cité Antique*), Comte, Renan, Taine ne doivent jamais manquer. Balzac, Vigny, Sainte-Beuve, Lamartine, Gautier sont très peu demandés.

La majorité des clients (des jeunes gens) hésitent, tâtonnent dans la librairie française. Que choisir ? quelle est l'œuvre « dont on parle ? » Laquelle est représentative d'une tendance nouvelle ? Que lire enfin pour être dans le « mouvement » ou pour s'initier aux choses françaises ? J'ai rarement reçu dans mon bureau de *France Shoïn* des personnes désireuses d'être instruites sur ces points, mais mes employés étaient questionnés, aussi leur faisais-je la leçon qui n'était pas toujours parfaitement comprise. Que de personnes entrées par curiosité, avec un vague désir de faire une emplette, sont parties les mains vides ! Combien d'autres, lasses de pénétrer en vain la signification d'un titre ou d'épeler le nom d'un auteur n'éveillant rien en leurs souvenirs, achètent un ouvrage au hasard et viennent ensuite se plaindre de leur acquisition et exprimer le désir de le rendre ou de l'échanger. Des lecteurs de bonne volonté, mais insuffisamment initiés à la culture française, commettent erreurs et confusions. Tels ces étudiants qui, con-

naissant le nom de Gide, mais ne sachant exactement de quel écrivain il s'agit, achètent indifféremment André ou Charles, et naturellement André tombe toujours entre les mains d'un économiste!

En vérité, le public, en général, n'est que superficiellement au courant du mouvement littéraire, philosophique ou scientifique en France, et il ne sait à quel carrefour, dans quelle avenue ou quelle traverse de la topographie idéologique, de la cité littéraire, se placent nos diverses productions. Découragé souvent par des expériences malheureuses et des efforts stériles, le client occasionnel de notre librairie retourne au livre anglais ou allemand, surtout au premier sur lequel il peut se faire rapidement une opinion.

Les bibliothèques municipales, universitaires ou privées, dans l'utilisation des crédits dont elles disposent pour l'achat de livres étrangers, font une très faible part aux ouvrages français, non pas précisément faute de sympathie, mais faute de renseignements. Aussi ai-je des raisons de craindre que l'essor actuel de la librairie française au Japon ne soit bientôt arrêté si nous ne l'aidons pas. Que faire? D'abord renseigner sur l'activité, les directions de l'édition française. J'avais proposé, en vue de ce but, la création d'un bulletin bibliographique mensuel rédigé en langue japonaise, d'après les comptes rendus, convenablement choisis et groupés, des principales revues.

Les envois d'office sont inutiles. Il suffit au libraire d'être toujours abondamment approvisionné de ce qui est de vente courante. A l'énumération qui précède, j'ajouterai comme livres de très bonne vente : tout Anatole France, tout Romain Rolland, tout Régnier (prose surtout), André Gide; à un degré moindre : Claudel, Barrès, Barbusse, Bourget, Mallarmé, Verlaine, Samain, Moréas. Comme théâtre : un peu de Curel, de Porto-Riche, très peu de Bataille. Des auteurs qui ont eu leur heure au Japon n'intéressent plus. D'autres, comme Villiers de l'Isle-Adam, les Goncourt, les Rosny, Paul Adam, ne sont jamais ou ne sont que très rarement demandés. Se vendent très bien aussi les vocabulaires, les ouvrages scolaires pour l'enseignement du français, les histoires de la littérature, tous les romans et contes à bon marché, les romans populaires (séries des *Arsène Lupin*, des *Fantomas*, des *Rouletabille*). Écoulement extraordinairement rapide depuis trois ans des ouvrages sociologiques (socialisme, anarchisme, syndicalisme, bolchévisme); Georges Sorel est demandé journellement; on commence à s'intéresser à Valois. D'excellente vente : tous les ouvrages sur l'art et les artistes; vente constante de livres culinaires; depuis peu on demande beaucoup les revues féminines (modes, vie du foyer, etc.). Ne se vendent pas ou se vendent mal : les pages choisies, les portraits et mémoires, les histoires politiques (sauf les histoires sur le XIX^e siècle); les collections scientifiques ou philosophiques (sauf Le Bon, Bergson et Poincaré); les ouvrages de technologie (tous demandés à l'Angleterre ou à l'Allemagne); les ouvrages de médecine (la médecine est allemande, j'ai pu cependant assurer un débouché aux travaux bactériologiques); les

ouvrages s'adressant aux candidats à Polytechnique, à Centrale, aux écoles spéciales, les collections en nombreux volumes.

Je parle de la vente dans la boutique. Mais un libraire d'ouvrages étrangers ferait faillite s'il attendait le client dans sa boutique. Il faut aller le solliciter à domicile, l'inviter à visiter la librairie, le bien accueillir, par des prévenances dont on n'a point idée en France, lui assurer un long crédit; il faut envoyer à l'amateur, au spécialiste, au bibliothécaire, les ouvrages en consultation pour une durée de dix à quinze jours; après ce laps de temps, on s'informe de la réponse et, s'il y a lieu, on fait prendre l'ouvrage refusé. Par ce moyen, on peut de beaucoup dépasser le chiffre de vente obtenu en servant les familiers de la librairie ou les clients de passage. On peut surtout placer des ouvrages spéciaux qui, dans le magasin, s'écouleraient difficilement (droit, médecine, philosophie, histoire). Il faut éviter de présenter les ouvrages portant une date trop reculée; un des premiers soins du client est d'examiner le millésime.

Il importe de soigner particulièrement les bibliothécaires des ministères, des administrations publiques et privées, des banques, de diverses sociétés; ils ne refuseront point d'acheter l'ouvrage dont leurs services sont dépourvus au solliciteur qui se présente poliment. S'il y a hésitation, un aperçu du contenu de l'ouvrage est nécessaire. On peut beaucoup obtenir aussi des professeurs de lycées et d'universités; ils indiquent aux libraires les ouvrages à faire venir en quantité (quelquefois plusieurs centaines d'exemplaires) : ouvrages juridiques, manuels, livres de lecture courante, auteurs à expliquer, les classiques (*Les Pensées* de Pascal, ces deux dernières années, avaient la préférence des professeurs de français), Mérimée, Malot, Féval, Bourget, Maupassant (*Contes choisis*). Dès que ces ouvrages sont arrivés, le professeur conseille à ses élèves d'en faire l'acquisition.

Le libraire d'ouvrages étrangers doit suivre de près les fluctuations du goût, de la curiosité, de la mode, qui tiennent à des raisons psychologiques ou sociales. Dans un pays jeune, vivant, enthousiaste, sincère comme le Japon mais assez versatile, peut-être en raison de ces qualités, tout se démode vite, choses et gens : la formule d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier. Un auteur japonais en vogue met quelquefois à la mode un auteur étranger correspondant.

La jeunesse surtout se montre très éprise de nouveautés, se porte de parti pris vers l'avant-garde. Des étudiants, de jeunes professeurs, qui ignorent Bourget, Barrès, Paul Adam, Rosny... viennent assez fréquemment demander Appolinaire, Charles-Louis Philippe, Barbusse, Suarès.... Cette curiosité, jamais satisfaite, du nouveau est déconcertante, mais la jeune clientèle reste, somme toute, fidèle à une formule, et un Japonais me dit un jour que si l'on établissait cinq grandes divisions (matérialistes ou naturalistes, humanitaires, idéalistes, esthéticiens), on s'apercevrait que le choix des amateurs de littérature française oscille dans ces cadres.

Les initiatives des éditeurs français peuvent beaucoup aider à la vente.

Ainsi, les affiches portant en gros caractères le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage et une appréciation courte et frappante ont fait vendre, une fois placardées, comme je l'ai fait, sur la vitrine de la boutique, en deux ou trois jours, tous les exemplaires d'un même ouvrage. Ce fut le cas, par exemple, pour *Néne*, de Perrochon, subitement devenu un auteur auquel on pense, non point pas parce que « Prix Goncourt » : les prix Goncourt, de l'Académie française et toutes les autres récompenses laissent habituellement le public froid. Il admet qu'une œuvre scientifique reçoive un prix mais il comprend peu qu'une œuvre littéraire puisse être jugée par un jury meilleure qu'une autre. Ce public est remarquablement indépendant; il n'aime pas qu'on lui fasse la leçon; il demande simplement au libraire d'aider ses recherches et de compléter ses informations.

Enfin, l'exécution rapide des commandes est, pour un libraire qui ne reçoit pas les offres, une condition de succès. Dans la transmission des commandes, celles des clients doivent passer avant les listes de réassortiment. Le client est impatient.

Qu'il me soit permis d'exprimer ce regret, inopportun en ce temps de fabrication chère, qu'il n'y ait pas davantage de livres reliés. Nos éditions font vraiment bien mauvaise figure en face des livres américains, anglais et allemands.

J'ai été attristé chaque fois que je me suis trouvé devant la petite table qui reçoit au bazar Maruzen les livres français. Sur les rayons et les tables d'alentour, les éditions d'autres appelaient les yeux et les doigts par leur fraîcheur, leur robustesse ou leur élégance, tandis que sur cette table obscure c'était le déballage d'un bouquiniste de trottoir, et cependant ces livres à mine défaite, maussade, éreintés et pâlis n'ont pas trois mois d'âge! En vérité, on respire dans ce coin la pauvreté d'un fripier!

Nos livres, brillants et aimables dans la devanture des libraires de France, ne sont pas faits pour l'exportation. Un changement de figure et de contexture est une nécessité pour vendre davantage; c'est aussi une nécessité de propagande. Le livre est un drapeau. Il doit avoir des couleurs gaies et franches quoique discrètes, qui ne ternissent pas dans les voyages, des caractères nets, une résistance à toute épreuve. Les peuples sont à l'image de leurs livres, songent quelques malveillants devant le coin français de Maruzen....

Il n'y a pas au Japon de bibliophiles; le livre étranger est un instrument de travail; on lui demande de rudes services. Il est déplorable de voir notre livre lâcher pied, si j'ose dire, après quelques jours de maniement.

Je connais des professeurs de français qui préfèrent acheter des ouvrages de nos auteurs édités en Amérique. Ainsi Renan se vend surtout dans l'édition américaine. Il y a entre les libraires japonais et les éditeurs et libraires américains des relations très suivies. Quand on s'adresse à l'Amérique, on a les livres plus tôt, on les a reliés, robustes, et beaucoup ont le petit format qui plaît.

La vente du livre étranger n'est pas au Japon une entreprise aisée. Elle ne se développera que s'il y a amélioration constante de la fabrication et des procédés d'exportation (la simplification de la comptabilité de l'éditeur ou du commissionnaire est à souhaiter) et que si, d'un autre côté, le vendeur renouvelle ou complète chaque jour l'effort nécessaire pour diffuser avec l'habileté et l'intelligence requises, nos diverses éditions. Cet effort, on ne peut le demander au libraire qui n'envisage que le gros profit. Il faut un libraire dévoué aux intérêts français, sympathique à notre culture, et il le faut *du pays*.

Pour appuyer l'action de la librairie que j'ai fondée à Tôkyô pour étendre son rayonnement, des Japonais appartenant à divers milieux ont constitué la *Société des Amis de la Langue et du Livre français*; elle est à même d'intervenir utilement non point dans le sens d'une combinaison commerciale, mais dans l'intérêt supérieur de l'influence française. Des sociétés semblables peuvent prendre avantageusement à charge notre œuvre de propagande. Les Japonais cultivés aiment qu'on leur fasse confiance, qu'on leur laisse le soin de décider de ce qui est bon et bien, de prendre toutes initiatives utiles. Dans ce pays fier, la propagande directe par la France peut réserver des mécomptes. Et, pour rester sur le terrain où je me trouve ici, j'oserai dire que les dons d'ouvrages à des sociétés ou à des personnalités qui ne les sollicitaient pas, que la distribution faite bénévolement de nos collections est un geste qui n'est pas bien compris de ceux qui en profitent, qui même diminue à leurs yeux la valeur du livre français; c'est un moyen contraire au seul but que nous devons avoir en vue : l'ouverture de débouchés permanents pour la librairie française; j'ajouterai, pour terminer, que c'est une manière de propagande assez désagréable au libraire qui, payant de sa personne et de son argent, n'entend pas être frustré du bénéfice de son effort.

ALBERT MAYBON.

Ouverture au Japon de deux lignes aériennes régulières.

Au mois d'octobre 1922 doivent être ouvertes au Japon les deux premières lignes régulières aériennes de transport pour passagers.

La première, organisé par la Kawanishi Aeroplane Construction Co, de Kobé, transportera les passagers en trois heures de Tôkyô à Osaka; les avions seront du type Junker à 10 places.

La seconde, qui est l'œuvre de la Japan Aerial Navigation Co d'Osaka, fonctionnera entre Osaka et Tokushima (en Shikoku); 3 hydravions du type Maurice Farman y seront employés et la distance sera parcourue en une heure.

Le commerce de la soie artificielle au Japon.

Les importations à Yokohama des soies artificielles provenant d'Angleterre et des autres pays d'Europe avaient subi, durant ces dernières années, une marche ascendante jusqu'en 1915, année qui a donné le chiffre le plus élevé comme quantité : 119.500 kin. Depuis, elles avaient été en déclinant ainsi qu'on peut le voir par la statistique ci-dessous :

Année.	Poids (en kin).	Valeur (en yen).
1918.	36.136	234.084
1919.	43.435	432.290
1920.	40.521	361.816
1921.	81.927	267.001
1922 (jusqu'au 31 juillet)	64.944	323.298

Mais il semble qu'aujourd'hui ce commerce tende à se relever, les chiffres recueillis pour les sept premiers mois de 1922 donnent en effet sur la période correspondante de 1921 une différence en plus de 40.441 kin comme quantité et de 215.051 yen comme valeur.

Durant ces dernières années, la fabrication de la soie artificielle avait été entreprise au Japon qui, en 1921, en avait exporté en Chine et dans les autres pays d'Asie pour une valeur de 4.030 yen (1.100 kin); mais cette année, cette exportation est pour ainsi dire nulle.

Le prix moyen de la soie artificielle importée cette année a été 4,90 yen le kin, tandis que la soie naturelle valait au Japon 18,60 yen le kin.

Le tableau suivant indique pour les sept premiers mois de 1922 les chiffres d'importation au Japon de la soie artificielle avec ses provenances.

Provenance.	Poids (en kin).	Valeur (en yen).
Angleterre	27.998	153.843
France	14.136	65.082
Suisse	9.107	39.903
Allemagne	3.169	18.484
Italie	1.815	8.834

(D'après *the Yokohama Chamber of Commerce Journal*.)

L'électrification des chemins de fer de Chichibu suivant les méthodes américaines.

Dans la région du Japon qui relie à Tôkyô la ligne de Takasaki des Chemins de fer impériaux, la Compagnie du Chichibu Railway exploite, sous ce nom, une soixantaine de kilomètres de réseau reliant à Kumagaya

(point de jonction important) le Mont Buko, qui est le siège d'un centre d'extraction actif de pierre à chaux.

La plus grande partie des minéraux extraits du Mont Buko est destinée aux usines de ciment Asano, près de Tôkyô, et on peut évaluer à 300 tonnes au moins cette partie du fret quotidien dans le sens Buko-Asano, le fret transporté en sens inverse étant bien moindre.

La ligne de Chichibu est une des premières lignes japonaises qu'on ait décidé d'électrifier dans son entier, et M. D. E. RENSCHAW en décrit l'installation dans l'*Electric Railway Journal* du 26 août 1922.

Alors que la célèbre ligne d'Ushii a été mise en service avec des locomotives électriques allemandes à crémaillère, en raison de ses rampes de 6,7 p. 100, la ligne de Chichibu, à rampes nombreuses de 2,5 p. 100, a été électrifiée suivant les méthodes américaines et par les soins de la Société Westinghouse Baldwin.

Le courant alternatif de la Musashino Water Power Co étant converti en courant continu à 1.200 volts par deux sous-stations de commutatrices, la distribution en est faite par ligne caténaire et la traction est assurée par cinq locomotives Baldwin-Westinghouse et trois automotrices de 28 tonnes du même constructeur.

(*Le Génie Civil* du 9 décembre 1922.)

L'industrie minière du Japon.

Dans l'*Engineering and Mining Journal-Press*, du 5 août 1922 M. H. NISHIHARA indique les caractéristiques principales de la géologie et de la minéralogie du Japon. Il groupe les gisements suivant les métaux produits plutôt que suivant leur position géographique.

Les mines d'or et d'argent sont assez importantes : l'auteur donne la production des principales en se basant sur les chiffres de 1917. Elle a atteint, cette année-là, plusieurs milliers de kilogrammes d'or et une vingtaine de tonnes d'argent. Les mines de cuivre sont très nombreuses : l'auteur donne les caractéristiques et la production d'une trentaine d'entre elles. Il étudie ensuite les mines de zinc et de plomb, puis celles de fer, notamment celle de Kamaishi, qui ont donné, en 1917, une quantité de minerai tenant près de 60.000 tonnes de fer.

Enfin, l'auteur passe en revue les mines de soufre, d'antimoine, de manganèse et de tungstène. Ces dernières sont relativement importantes.

(*Le Génie Civil* du 9 décembre 1922.)

**Le charbonnier à propulsion électrique « Kamoi »
de la Marine japonaise.**

La *General Electric Review* de novembre 1922 donne quelques renseignements sur le charbonnier *Kamoi*, construit aux États-Unis pour le Japon et qui doit servir de première expérience à l'Amirauté japonaise en vue de l'application de la propulsion électrique à la flotte de guerre.

Le *Kamoi* a été construit à Camden par la New York Shipbuilding Corporation; l'équipement électrique a été construit par la General Electric Company. C'est un navire de 20.000 tonnes de déplacement, de 8.000 chevaux de puissance, et dont la vitesse prévue est de 15 nœuds. Les chaudières sont installées pour brûler, soit du pétrole, soit du charbon.

La machinerie motrice se compose de deux moteurs synchrones, de 4.000 chevaux, triphasés, à 40 pôles, tournant à 120 tours par minute, avec des enroulements leur permettant de fonctionner comme des moteurs d'induction pendant les manœuvres.

Le courant est produit par un groupe générateur comportant un alternateur de 6.250 kilowatts, triphasé à 40 périodes, 2.300 volts, tournant à 2.400 tours par minute, entraîné par une turbine Curtis, actionnée par de la vapeur à 18 kg : cm².

Deux groupes turbo-générateurs à courant continu, avec distribution à 3 fils, 220-110 volts, fournissent du courant pour les machines auxiliaires diverses. Enfin, un groupe auxiliaire turbo-alternateur de 625 kilowatts à 750 volts, tournant à 1.100 tours, fournit, en cas d'avarie aux autres machines, du courant à tous les appareils essentiels du navire; ce courant actionne d'une part un groupe transformateur à courant continu, et, d'autre part, peut entraîner à la vitesse de 55 tours par minute, une des hélices du navire, donnant une vitesse de 7 nœuds.

Ce navire a subi ses essais les 7 et 8 septembre avec succès et a été envoyé au Japon au début d'octobre. Il est considéré comme l'une des unités à propulsion électrique les plus perfectionnées.

(*Le Génie Civil* du 9 décembre 1922.)



Vie de la Société

Départ en congé de l'Ambassadeur du Japon.

Profitant d'un congé de six mois qui lui a été accordé par le Gouvernement Impérial, S. E. l'Ambassadeur du Japon est parti pour le Japon le 6 octobre 1922, accompagné de la vicomtesse Ishii.

Sur le quai de la gare de Lyon, se trouvaient le personnel de l'Ambassade, le Consul général du Japon, M. Chevalier, les directeurs de la Banque franco-japonaise, et de nombreux membres de la colonie japonaise, venus pour souhaiter à l'Ambassadeur et à l'Ambassadrice un bon et heureux voyage. La Société franco-japonaise était représentée par son secrétaire général, M. Souhart, chargé en l'absence de son président, M. Bertin, d'exprimer à S. E. le vicomte Ishii les vœux que forme notre Société pour son prompt retour dans notre capitale.

Départ de M. Ashida pour le Japon.

Le 21 octobre 1922, est parti aussi pour rentrer à Tôkyô, M. Ashida, secrétaire à l'Ambassade impériale. Il laisse parmi nous les meilleurs souvenirs et la Société franco-japonaise à laquelle il s'était beaucoup intéressé pendant ses quatre années et demie de séjour à Paris, ne peut que vivement regretter son départ. La veille, quelques membres de la Société, réunis intimement au Cercle militaire, avaient offert à M. Ashida un déjeuner d'adieu, auquel assistait également Mme Ashida, et au cours duquel ils lui ont exprimé l'espoir de le voir revenir un jour à Paris, avec un grade supérieur.

Nomination de M. Charles Laurent comme consul du Japon à Paris.

M. Charles Laurent, qui est membre à vie de notre Société depuis l'année dernière, vient d'être nommé consul du Japon à Paris. Toutes nos félicitations à notre collègue.

**Nomination de M. Bapst, comme membre
du Conseil d'administration de la Société franco-japonaise.**

Dans sa séance du 16 novembre 1922, le Conseil d'administration de la Société franco-japonaise de Paris a nommé membre du Conseil M. Bapst, ancien Ambassadeur de France à Tôkyô, en remplacement de M. Gérard, récemment décédé.



Nécrologie

M. Gérard.

La Société franco-japonaise vient d'être éprouvée par la mort, survenue le 17 septembre, à la Fosse (Indre) d'un de ses vice-présidents, M. GÉRARD, ambassadeur de France, grand officier de la Légion d'honneur, membre des conseils d'administration de la Banque de l'Indochine et de la Banque franco-japonaise.

A sa sortie de l'École normale, M. Gérard était entré dans la carrière diplomatique. Successivement secrétaire à Washington, chef du Bureau de la Presse et chef de Cabinet au Ministère des Affaires Étrangères, conseiller à Rome, ministre plénipotentiaire au Monténégro, au Brésil, à Pékin, à Bruxelles, il avait été, de 1906 à 1913, époque à laquelle il prit sa retraite, ambassadeur à Tôkyô, où il a laissé d'excellents souvenirs.

Appartenant à notre Société depuis 1910, il en avait été élu vice-président en 1917. C'était un fin lettré et un érudit dont ses collègues de la Société ont pu apprécier tout le charme en lisant dans notre *Bulletin* son étude sur les *nô* japonais (n° 40/41, 1918) et le compte rendu de la conférence faite par lui à Lyon le 18 juin 1916 en l'honneur du Japon (n° 36/37, 1916). Sous le titre *Ma Mission en Chine*, et *Ma Mission au Japon* il avait publié deux ouvrages qui constituent une précieuse documentation pour l'étude des événements survenus pendant ces dernières années en Extrême-Orient.

Ses obsèques ont été célébrées à Paris, en l'église de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le 21 septembre, la Société franco-japonaise y était représentée par son secrétaire général, M. Souhart.

* * *

M. Jules Siegfried.

M. JULES SIEGFRIED, député de la Seine-Inférieure et doyen de la Chambre des Députés, est mort au Havre le 26 septembre dernier, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

S'intéressant particulièrement aux œuvres de prévoyance sociale ou d'intérêt public, il faisait partie de notre Société, comme membre d'honneur,

depuis sa fondation (1900). C'est donc un de nos premiers adhérents que nous voyons avec regret disparaître. Nous adressons nos bien sincères condoléances à ses trois fils MM. Jules, André et Robert Siegfried.

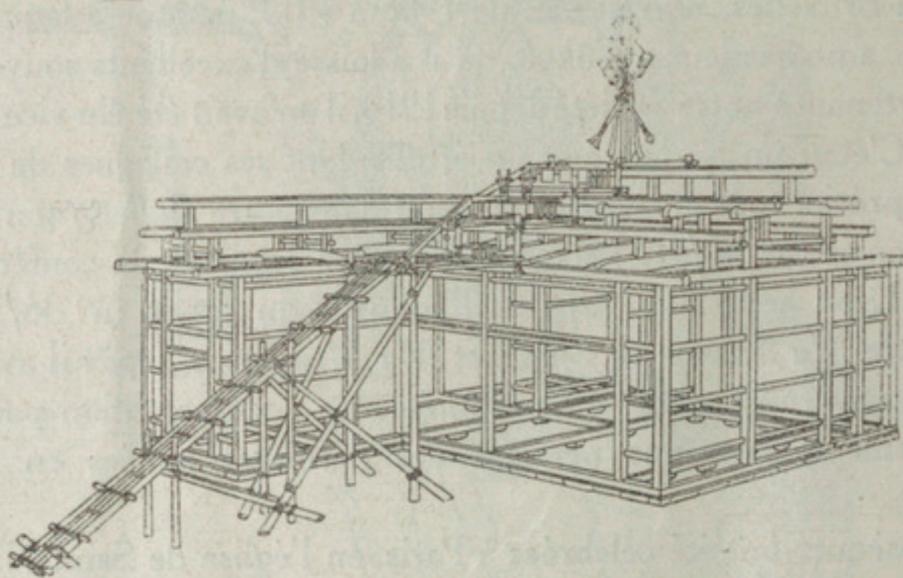
* * *

M. Victor Collin.

Nous avons appris avec regret la mort de M. VICTOR COLLIN, ministre plénipotentiaire en retraite, survenue à Paris, le 26 octobre 1922.

M. Collin, qui appartenait à notre Société comme membre à vie depuis l'année 1900, avait fait toute sa carrière en Extrême-Orient et avait pendant de longues années représenté la France en Corée.

Toutes nos condoléances à sa famille.



Le Secrétaire de la rédaction, Gérant :
E. LEMAIRE.

日佛協會



Société Franco-Japonaise DE PARIS

FONDÉE LE 16 SEPTEMBRE 1900

SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN
107, Rue de Rivoli, PARIS (1^{er})

ANNONCES

Le *Bulletin* est envoyé à tous les membres de la Société, tant en France qu'au Japon. Il se trouve en lecture à bord des paquebots des principales lignes de navigation desservant les ports de Chine et du Japon, dans les bibliothèques des Chambres de Commerce françaises et japonaises les plus importantes, et dans celles d'un certain nombre de Sociétés géographiques, commerciales, industrielles et autres de la France, de l'Indochine et de l'étranger. De plus, 100 exemplaires en sont remis au Ministère de l'Instruction Publique qui les répartit entre les bibliothèques universitaires et municipales de la France.

Le *Bulletin*, dont l'impression, les illustrations, la valeur des matières insérées, font une publication de luxe, constitue, en raison de sa circulation étendue dans un milieu spécial, tant en France qu'au Japon, un organe de publicité particulièrement avantageux aussi bien pour les Français désireux de se créer une clientèle au Japon que pour les Japonais soucieux de faire connaître en France et aux voyageurs se rendant au Japon, leurs industries ou leurs établissements.

TARIF POUR QUATRE INSERTIONS CONSÉCUTIVES

Une page	150 francs.
Une demi-page.	80 francs.
Un quart de page.	50 francs.

Ce tarif est majoré de :

- 50 p. 100 pour la 1^{re} et la dernière pages de chaque cahier d'annonces;
- 100 p. 100 pour la 2^e et la 3^e pages de la couverture;
- 150 p. 100 pour la 4^e page de la couverture.

Pour les insertions en caractères japonais, les tarifs sont doublés.

ENCARTAGES

Il est accepté des encartages fournis par l'annoncier au tarif de : 300 francs, pour un encartage pesant 50 grammes ou moins de 50 grammes; 450 francs, pour un encartage pesant plus de 50 grammes.

CONTRÔLE DES INSERTIONS ET ENCARTAGES

La Société se réserve d'accepter ou de refuser les insertions ou encartages proposés.

MODE DE PAIEMENT

Le montant des insertions et encartages acceptés par la Société et munis par l'annoncier du bon à tirer ou à encarter est payable sur justification contre reçu du Trésorier.

THE BANK OF TAIWAN LTD

(Registered in Japan, 1899)

Head Office: TAIPEH, FORMOSA.

TOKYO OFFICE: Yeirakucho, Kohjimachi-Ku, Tokyo.

LONDON OFFICE: 58, Old Broad Street, London, E.C.2.

Capital Subscribed	Y. 60,000,000.⁰⁰
Capital Paid up	Y. 45,000,000.⁰⁰
Reserve Funds	Y. 9,680,000.⁰⁰

BRANCHES:

Amoy	New York
Bangkok	London
Batavia	Osaka
Bombay	Semarang
Canton	Shanghai
Foochow	Singapore
Hankow	Soerabaya
Hongkong	Swatow
Keelung	Tainan
Kiukiang	Tokyo
Kobe	Yokohama,
Moji	&c., &c.

The Bank is represented in France by
Cox and Co (France) Ltd. Head Office 33,
rue du 4-Septembre, Paris;

RANCHES

Boulogne, Bordeaux, Algiers, Cologne,
Havre, Rouen, Nice, Cannes, Lyons,
Mentone, Oran, Marseilles.

The Bank is incorporated by special
charter of the Imperial Japanese Govern-
ment, and is authorised to issue
its own notes in
Formosa, being
under the special
supervision of the
Government.

The Bank transacts
General Banking
and Foreign Ex-
change Business,
undertakes Trust
Business, and acts
as Business Agents
for other Banks.

Special facilities
are available for
Exchange Business
on Japan, China,
Dutch East Indies,
the Straits Settle-
ments, India and
France.

CORRESPONDENTS:

Amsterdam	Manila
Antwerp	Melbourne
Bahia	Milan
Bale	Monteville
Berlin	Montreal
Berne	Mukden
Barcelona	Nagasaki
Brisbane	Nagoya
Brussels	Peking
Buenos Ayres	Rangoon
Cairo	Rio de Janeiro
Calcutta	Rome
Cape Town	Rosaris
Chicago	Rotterdam
Christiania	Saigon
Dairen	Santon
Geneva	San Francisco
Genoa	Sao Paulo
Hamburg	Seattle
Johannesburg	Stockholm
Lisbon	Sydney
Madrid	Winterthur
	Zurich, &c.



PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

Société d'Oxygène et d'Acétylène du Japon

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

Capital : 4.000.000 de francs

Siège social : 48, rue Saint-Lazare, PARIS

Téléphone : TRUDAINE } 00-84
à }
00-89

Adresse télégraphique : OXYJAPONXO PARIS

Président : **MONSIEUR BERTIN**

Membre de l'Institut
Directeur du Génie Maritime
Président de la Société Franco-Japonaise de Paris

USINES A :

☆ ☆ ☆ ☆ ☆ **SAKURAJIMA-OSAKA** ☆ ☆ ☆ ☆ ☆
☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ **HIOGO** ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆
☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ **KANAGAWA** ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆ ☆

AIR LIQUIDE, OXYGÈNE, AZOTE
ACÉTYLÈNE DISSOUS, CHALUMEAUX COUPEURS
ET SOUDEURS DE TOUS SYSTÈMES
RÉPARATIONS DE CHAUDIÈRES MARINES

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

IK INABATA & C^{IE} LTD.

Capital : 1.000.000 de yen

(Ancienne Maison K. INABATA, fondée en 1890)

Osaka, Tôkyô, Kôbe, Kyôto, Tientsin

EXPORTATION, IMPORTATION & COMMISSION

Matières colorantes

Produits chimiques et pharmaceutiques

Parfumerie

Machinerie, Métallurgie, etc.

AGENCE DE PARIS :

36, rue de Liège (9^e)

Téléphone { CENTRAL 91-92
 { CENTRAL 93-96



Société Franco-Japonaise DE PARIS

FONDÉE LE 16 SEPTEMBRE 1900

SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN
107, Rue de Rivoli, PARIS (1^{er})

ANNONCES

Le *Bulletin* est envoyé à tous les membres de la Société, tant en France qu'au Japon. Il se trouve en lecture à bord des paquebots des principales lignes de navigation desservant les ports de Chine et du Japon, dans les bibliothèques des Chambres de Commerce françaises et japonaises les plus importantes, et dans celles d'un certain nombre de Sociétés géographiques, commerciales, industrielles et autres de la France, de l'Indo-Chine et de l'étranger. De plus, 100 exemplaires en sont remis au Ministère de l'Instruction Publique qui les répartit entre les bibliothèques universitaires et municipales de la France.

Le *Bulletin*, dont l'impression, les illustrations, la valeur des matières insérées, font une publication de luxe, constitue, en raison de sa circulation étendue dans un milieu spécial, tant en France qu'au Japon, un organe de publicité particulièrement avantageux aussi bien pour les Français désireux de se créer une clientèle au Japon que pour les Japonais soucieux de faire connaître en France et aux voyageurs se rendant au Japon, leurs industries ou leurs établissements.

TARIF POUR QUATRE INSÉRITIONS CONSÉCUTIVES

Une page	150 francs.
Une demi-page	80 francs.
Un quart de page	45 francs.

Pour les insertions accompagnées d'un texte en caractères japonais (une ou deux lignes verticales), les prix seront majorés de : 10 francs pour la page entière, de 6 francs pour la 1/2 page, de 4 francs pour le 1/4 de page.

ENCARTAGES

Il est accepté des encartages au tarif de 150 francs par encartage fourni par l'annonceur, les frais de poste en sus.

CONTRÔLE DES INSÉRITIONS ET ENCARTAGES

La Société se réserve d'accepter ou de refuser les insertions ou encartages proposés.

MODE DE PAIEMENT

Le montant des insertions et encartages acceptés par la Société et munis par l'annonceur du bon à tirer ou à encarter est payable sur justification contre reçu du Trésorier.

Specie Bank de Yokohama

(THE YOKOHAMA SPECIE BANK LIMITED)

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1880

Capital souscrit : Yen 100.000.000

Réserve : Yen 50.000.000

Siège central à **YOKOHAMA (Japon)**

SUCCURSALE DE LYON : 19, rue de l'Arbre-Sec

SUCCURSALES ET AGENCES :

TOKYO, KOBÉ, OSAKA, SHIMONOSEKI, NAGASAKI, LONDRES,
BUENOS AIRES, RIO DE JANEIRO, NEW YORK, SAN FRANCISCO,
LOS ANGELES, SEATTLE, HONOLULU, BOMBAY, CALCUTTA,
RANGOON, SOURABAYA, SYDNEY, BATAVIA, MANILA, SINGAPORE,
SAÏGON, SHANGHAÏ, HONGKONG, TSINGTAU, HANKOW,
TIENTSIN, TSINAN, NEWCHWANG, PEKING, FENGTIEN, DAIREN,
CHANGCHUN, KAI-YUAN, VLADIVOSTOCK, HARBIN.

Opérations de la Succursale de Lyon :

Négociations et encaissements d'effets de commerce sur
les places ci-dessus et autres places;

Vente de mandats et transferts télégraphiques;

Lettres de crédit;

Dépôts à vue et à échéance;

Achat de coupons japonais, etc.

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

BANQUE FRANCO-JAPONAISE

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

Capital : Fr. 25.000.000

Siège social : PARIS, 34, rue de Châteaudun

Succursale à TÔKYÔ

OPÉRATIONS DE LA BANQUE

Dépôts de Fonds.

Ordres de Bourse.

Souscriptions.

Escompte et Encaissement de Coupons français et étrangers.

Avances sur titres.

Escompte et Encaissement d'effets de commerce.

Garde de titres.

Chèques et Lettres de crédit.

Transferts télégraphiques au Japon.

Change de Monnaies étrangères.

Messageries Maritimes

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

LIGNES RÉGULIÈRES AU DÉPART DE MARSEILLE, pour :

L'ITALIE, LA GRÈCE, LA TURQUIE, L'ÉGYPTE
 LA SYRIE, LES INDES, L'INDOCHINE, LA CHINE, LE JAPON
 L'Océan Indien, MADAGASCAR
 LA RÉUNION, L'AUSTRALIE, LA NOUVELLE-CALÉDONIE

SERVICES COLONIAUX

Saïgon, Singapore		Madagascar, Afrique du Sud
Saïgon, Les ports du Tonkin		Côtes Est et Ouest de Madagascar
Colombo, Calcutta		Nouméa, Nouvelles-Hébrides

LIGNES COMMERCIALES

Au départ d'Anvers pour	{	Marseille, Port-Saïd, Djibouti, Colombo. L'Indo-Chine, la Chine, le Japon.
Au départ d'Anvers pour	{	Port-Saïd, Aden. Colombo, Pondichéry, Madras, Calcutta.
Au départ de Londres pour	{	Marseille, La Grèce, la Turquie. La Mer Noire.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, AINSI QUE POUR PASSAGES ET FRET
s'adresser à :

PARIS : Direction Générale, 9, rue de Sèze.	
MARSEILLE (Expl.), 3, Pl. Sadi-Carnot.	BORDEAUX , 7, Allées de Chartres.
LONDRES , 72, 75, Fenchurch Street.	LE HAVRE , 117, Boul. de Strasbourg.
DUNKERQUE , 7 bis, Place d'Armes.	LYON , 7, Place des Terreaux.
ANVERS , chez MM. Gellatly, Hankey et C ^{ie} , 14, Rue de l'Empereur.	

La Compagnie est, en outre, représentée dans tous les ports desservis par ses Paquebots, ainsi que dans les principales villes en France et à l'Étranger, par des Agents et Correspondants.

Agence à Yokohama : N° 9, BUND

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

CHARGEURS RÉUNIS

Compagnie française de Navigation à vapeur

Société anonyme au capital de 50.000.000 francs.

SERVICES POUR :

==== LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE ====

===== L'INDOCHINE =====

===== L'AMÉRIQUE DU SUD =====

Pour tous renseignements s'adresser à :

PARIS

*Siège social : 1, boulevard Malesherbes (Téléphone : Élysées 42-87, 42-88).
Bureau des marchandises : 1, boulevard Malesherbes (Téléphone : Élysées 06-22).
Bureau des passages : 2, rue Halévy (Téléphone : Central 85-21).*

DUNKERQUE

Agence générale : place Alfred-Petyt.

LE HAVRE

Agence générale : 99, boulevard de Strasbourg.

BORDEAUX

Agence générale : 1 et 3, allée de Chartres.

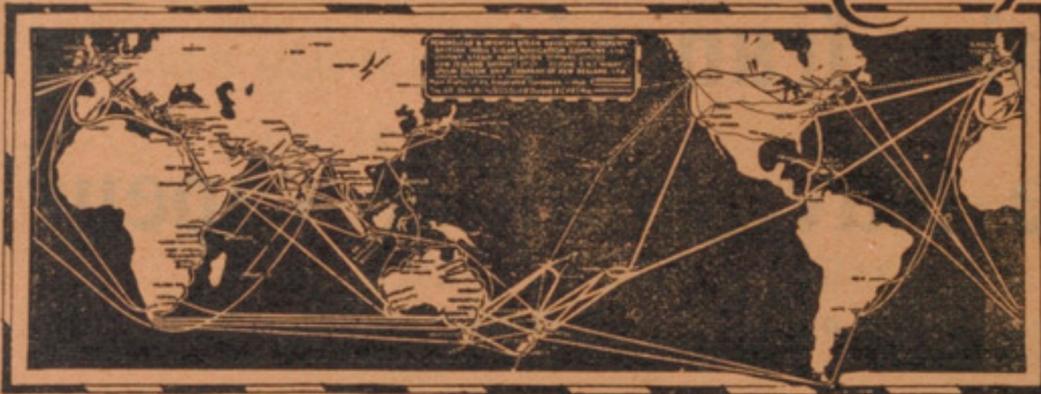
MARSEILLE

Représentants : MM. WORMS et C^{ie}, 28, rue Grignan.

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

P. & O.

**BRITISH INDIA &
NEW ZEALAND**
Companies'



**MAIL,
FREIGHT &
PASSENGER
SERVICES**

*(Vapeurs postaux pour
Passagers et
Marchandises).*

- Ligne 1.** De LONDRES et MARSEILLE à Bombay, Karachi et le Golfe Persique.
 „ 2. De LONDRES à Colombo, Madras et Calcutta.
 „ 3. De LONDRES et MARSEILLE pour Ceylan, la Chine, le Japon et l'Australie.
 „ 4. De LONDRES et MARSEILLE à Port Soudan, l'Afrique Orientale et l'Afrique du Sud.
 „ 5. De LONDRES au QUEENSLAND par le Déroit de Torres.
 „ 6. De LONDRES (marchandises) et SOUTHAMPTON (passagers) pour la Nouvelle Zélande et pour l'Australie (passagers seulement, avec transbordement) par le Canal de Panama.
 „ 7. De la GRANDE-BRETAGNE (par toutes lignes transatlantiques) via Vancouver ou San Francisco, à la Nouvelle Zélande, l'Australie et les Iles de l'Océanie.
 „ 8. De LONDRES (classe unique, au prix de troisième) pour l'Australie par le Cap de Bonne Espérance.

Grandes lignes et services locaux, desservant tous les ports importants de l'hémisphère australe.

S'ADRESSER :

Pour toutes les Lignes.

A PARIS

*Société Française P. & O. (Péninsulaire & Orientale),
41, Boulevard des Capucines.*

MARSEILLE

Estrine & Cie, 18, Rue Colbert.

LONDRES

P. & O. House, 14, Cockspur St., S.W. 1.

**VOYAGES D'AFFAIRES
AUTOUR DUMONDE.**

Round the World Business Tours

LAMSON.



PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

B. BANNO

BUREAUX :

Paris, Building, 15, boulevard des Italiens,
(30, rue Grammont) PARIS (II^e)

Adresse télégraphique :

ONNAB PARIS

Codes télégraphiques :

BENTLEY'S ET PRIVATES

Téléphone :

LOUVRE 52-15 à 52-19

USINE ET ENTREPÔT :

1^{bis}, rue des Lilas, PARIS (19^e)

Téléphone : NORD 89-13

EXPORTATION — IMPORTATION

COMMISSION

REPRÉSENTATION

AGENCES AU JAPON :

TÔKYÔ : Murai Building, Nihonbashi.

OSAKA : Oyé Building 9 Kinugasa-Cho.

CASE A LOUER

A. AMBRUN

TAILLEUR

Fournisseur de la Colonie japonaise

TÉLÉPHONE :
GUTENBERG 30-11

46, rue de Richelieu
PARIS

COURS DE FRANÇAIS

Par l'Abbé J. CHARRON, m. a.

Professeur en chef des cours organisés
à Kobé,
par la Société Franco-Japonaise.

	y. s.
Gogaku kenkyu no hiketsu.	0,10
Tokuhon, livre premier (traduction française).	0,08
Gogaku renshu Tokuhon (livre premier)	0,08
Exercices gradués (traduction du précédent).	0,15
Gogaku renshu Tokuhon (livre deuxième)	0,10
Exercices gradués (traduction du précédent).	0,15
Vingt-cinq fables de La Fontaine	0,15
Vingt-cinq fables (traduction du précédent) [épuisé]	0,12
Exercices de conjugaison et vocabulaire.	0,12
Futsugo manabi no shiori [sous presse].	0,02

Ce cours, en partie double,
peut servir
aux Français pour apprendre le japonais
et aux Japonais pour apprendre le français.

Himeji, Librairie Inue (Japon).

CASE A LOUER

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES REÇUES PAR LA SOCIÉTÉ EN ÉCHANGE DE SON BULLETIN

- La Géographie (Revue de la Société de Géographie).
L'Ethnographie (Bulletin de la Société d'Ethnographie).
L'Art Décoratif (Revue de l'Art Ancien et de la Vie Artistique moderne). Paris.
Bulletin de l'Association Séricicole du Japon (Dai Nippon Sanshi kwai). Tôkyô.
Bulletin de la Chambre de Commerce de Hanoï.
Bulletin du Comité de l'Asie française.
Bulletin du Comité de l'Océanie française.
Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient (Hanoï).
Bulletin de la Ligue Maritime Française.
Bulletin de la Société Autour du Monde.
Bulletin de la Société belge d'Études et d'Expansion (Liège).
Bulletin de la Société de Géographie Commerciale.
Bulletin de la Société de Géographie et d'Études Coloniales de Marseille.
The Chamber of Commerce Journal (Yokohama).
Compte rendu des Travaux de la Chambre de Commerce de Lyon.
Japan Chronicle (Kobé, édit. hebdomadaire).
The Journal of the Sapporo Agricultural College.
Proceedings of the Asiatic Society of Japan (Tôkyô).
Publications du Comité Français des Expositions à l'Étranger.
Revue Statistique de la Chambre de Commerce du Havre.
Répertoire d'Art et d'Archéologie (Paris).
Semi-Annual Report of the Kyôto Chamber of Commerce.
Transactions and Proceedings of the Japan Society (Londres).
Revue de l'Alliance française.
Bulletin de la Chambre de Commerce Française du Japon.
Bulletin de l'Association Amicale Franco-Chinoise.
Bulletin de l'Office Colonial du Ministère des Colonies de Belgique.
Bulletin de l'Association française des Amis de l'Orient.
Revue "France-Amérique".

En outre, la Bibliothèque de la Société reçoit en abonnement :

The Japan Magazine (Tôkyô).

Tous ces périodiques peuvent être consultés par les membres de la Société franco-japonaise de Paris, à sa bibliothèque.

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

THE BANK OF TAIWAN LTD

(Registered in Japan, 1899)

Head Office: TAIPEH, FORMOSA.

TOKYO OFFICE: Yeirakucho, Kohjimachi-Ku, Tokyo.

LONDON OFFICE: 58, Old Broad Street, London, E.C.2.

Capital Subscribed	Y. 60,000,000.⁰⁰
Capital Paid up	Y. 45,000,000.⁰⁰
Reserve Funds	Y. 9,680,000.⁰⁰

BRANCHES:

Amoy	New York
Bangkok	London
Batavia	Osaka
Bombay	Semarang
Canton	Shanghai
Foochow	Singapore
Hankow	Soerabaya
Hongkong	Swarow
Keelung	Tainan
Kiukiang	Tokyo
Kobe	Yokohama,
Moji	&c., &c.

The Bank is represented in France by *Cox and Co (France) Ltd.* Head Office 33, rue du 4-Septembre, Paris.

BRANCHES:

Boulogne, Bordeaux, Algiers, Cologne, Havre, Rouen, Nice, Cannes, Lyons, Mentone, Oran, Marseilles.

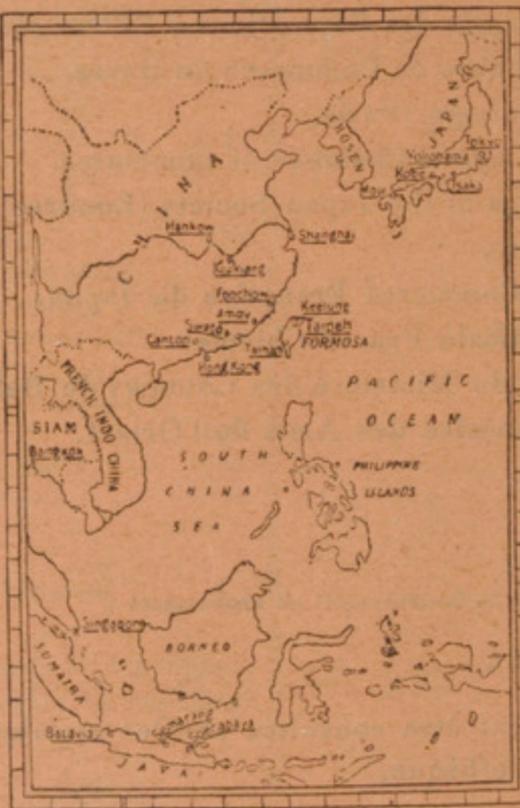
The Bank is incorporated by special charter of the Imperial Japanese Government, and is authorised to issue its own notes in Formosa, being under the special supervision of the Government.

The Bank transacts General Banking and Foreign Exchange Business, undertakes Trust Business, and acts as Business Agents for other Banks.

Special facilities are available for Exchange Business on Japan, China, Dutch East Indies, the Straits Settlements, India and France.

CORRESPONDENTS:

Amsterdam	Manila
Antwerp	
Bahia	Melbourne
Bale	Milan
Berlin	Monteville
Berne	Montreal
Barcelona	Mukden
	Nagasaki
Brisbane	Nagoya
Brussels	
Buenos Ayres	Peking
	Rangoon
Cairo	Rio de Janeiro
Calcutta	Rome
Cape Town	Rosaris
Chicago	Rotterdam
Christiania	Saigon
	Santon
Dairen	San Francisco
Geneva	Sao Paulo
Genoa	Seattle
Hamburg	Stockholm
Johannesburg	Sydney
Lisbon	Winterthur
Madrid	Zurich, &c.



PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

Société d'Oxygène et d'Acétylène du Japon

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

Capital : 2.000.000 de francs

Siège social : 48, rue Saint-Lazare, PARIS

Téléphone { LOUVRE 34-40
 { LOUVRE 34-41
 { LOUVRE 34-42

Adresse télégraphique : OXYJAPONXO PARIS

Président : **MONSIEUR BERTIN**

Membre de l'Institut
Directeur du Génie Maritime
Président de la Société Franco-Japonaise de Paris

USINES A :

* * * * * **SAKURAJIMA-OSAKA** * * * * *
* * * * * **HIOGO** * * * * *
* * * * * **KANAGAWA** * * * * *

AIR LIQUIDE, OXYGÈNE, AZOTE
ACÉTYLÈNE DISSOUS, CHALUMEAUX COUPEURS
ET SOUDEURS DE TOUS SYSTÈMES
RÉPARATIONS DE CHAUDIÈRES MARINES

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

IK
INABATA & C^{IE} LTD.

Capital : 1.000.000 de yen

(Ancienne Maison K. INABATA, fondée en 1890)

Osaka, Tôkyô, Kôbe, Kyôto, Tientsin

EXPORTATION, IMPORTATION & COMMISSION

Matières colorantes

Produits chimiques et pharmaceutiques

Parfumerie

Machinerie, Métallurgie, etc.

AGENCE DE PARIS :

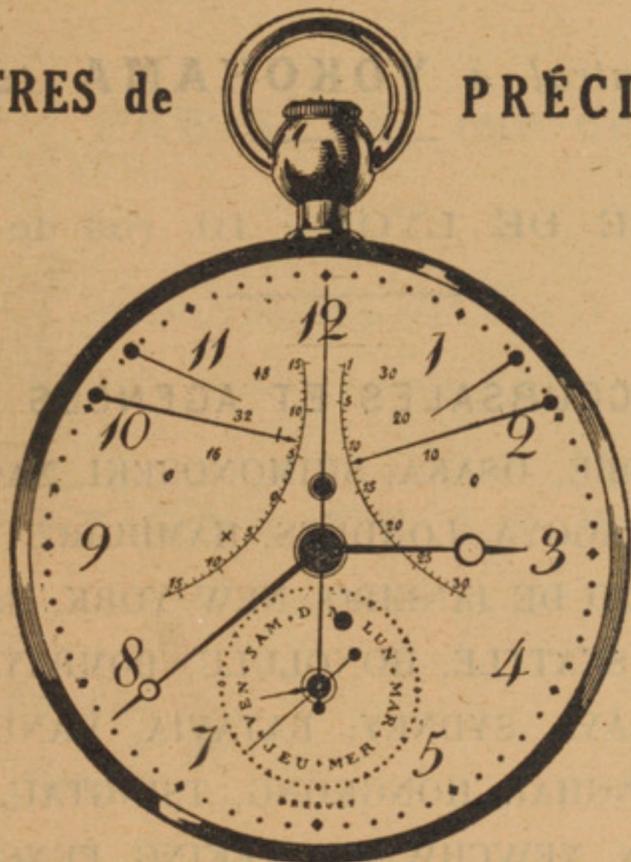
36, rue de Liège (9^e)

Téléphone { CENTRAL 91-82
CENTRAL 93-96

CHRONOMÈTRES de MARINE

RÉGULATEURS ASTRONOMIQUES

MONTRES de PRÉCISION



LE CHEF D'ŒUVRE DE BREGUET
Montre établie en 1783 pour la reine Marie-Antoinette.

Breguet

HORLOGER

CHRONOMETER AND WATCHMAKER

2, Rue Edouard-VII - PARIS

Téléphone : LOUVRE 03-95

Maison fondée en 1783

Established 1783

Specie Bank de Yokohama

(THE YOKOHAMA SPECIE BANK LIMITED)

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1880

Capital souscrit : Yen 100.000.000

Réserve : Yen 65.000.000

Siège central à **YOKOHAMA (Japon)**

SUCCURSALE DE LYON : 19, rue de l'Arbre-Sec

SUCCURSALES ET AGENCES :

TOKYO, KOBÉ, OSAKA, SHIMONOSEKI, NAGASAKI,
NAGOYA, LONDRES, HAMBURG,

BUENOS AIRES, RIO DE JANEIRO, NEW YORK, SAN FRANCISCO,
LOS ANGELES, SEATTLE, HONOLULU, BOMBAY, CALCUTTA,
RANGOON, SOURABAYA, SYDNEY, BATAVIA, MANILA, SINGAPORE,
SAÏGON, SHANGHAI, HONGKONG, TSINGTAU, HANKOW,
TIENTSIN, TSINAN, NEWCHWANG, PEKING, FENGTIEN, DAIREN,
CHANGCHUN, KAI-YUAN, VLADIVOSTOCK, HARBIN.

Opérations de la Succursale de Lyon :

Négociations et encaissements d'effets de commerce sur
les places ci-dessus et autres places;
Vente de mandats et transferts télégraphiques;
Lettres de crédit:
Dépôts à vue et à échéance;
Achat de coupons japonais, etc.

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

BANQUE FRANCO-JAPONAISE

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

Capital : Fr. 25.000.000

Siège social : **PARIS, 34, rue de Châteaudun**

Succursale à TÔKYÔ

OPÉRATIONS DE LA BANQUE

- Dépôts de Fonds.
- Ordres de Bourse.
- Souscriptions.
- Escompte et Encaissement de Coupons français et étrangers.
- Avances sur titres.
- Escompte et Encaissement d'effets de commerce.
- Garde de titres.
- Chèques et Lettres de crédit.
- Transferts télégraphiques au Japon.
- Change de Monnaies étrangères.

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

Messageries Maritimes

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

LIGNES RÉGULIÈRES AU DÉPART DE MARSEILLE, pour :

L'ITALIE, LA GRECE, LA TURQUIE, L'ÉGYPTE
 LA SYRIE, LES INDES, L'INDOCHINE, LA CHINE, LE JAPON
 L'OCÉAN INDIEN, MADAGASCAR
 LA RÉUNION, L'AUSTRALIE, LA NOUVELLE-CALÉDONIE

SERVICES COLONIAUX

Saïgon, Singapore		Madagascar, Afrique du Sud
Saïgon, Les ports du Tonkin		Côtes Est et Ouest de Madagascar
Colombo, Calcutta		Nouméa, Nouvelles-Hébrides

LIGNES COMMERCIALES

Au départ d'Anvers pour	{	Marseille, Port-Saïd, Djibouti, Colombo. L'Indo-Chine, la Chine, le Japon.
Au départ d'Anvers pour	{	Port-Saïd, Aden. Colombo, Pondichéry, Madras, Calcutta.
Au départ de Londres pour	{	Marseille, La Grèce, la Turquie. La Mer Noire.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, AINSI QUE POUR PASSAGES ET FRET
s'adresser à :

PARIS : Direction Générale, 9, rue de Sèze.	
MARSEILLE (Expl.), 3, Pl. Sadi-Carnot.	BORDEAUX , 7, Allées de Chartres.
LONDRES , 72, 75, Fenchurch Street.	LE HAVRE , 117, Boul. de Strasbourg.
DUNKERQUE , 7 bis, Place d'Armes.	LYON , 7, Place des Terreaux.
ANVERS , chez MM. Gellatly, Hankey et C ^{ie} , 14, Rue de l'Empereur.	

La Compagnie est, en outre, représentée dans tous les ports desservis par ses Paquebots, ainsi que dans les principales villes en France et à l'Étranger, par des Agents et Correspondants.

Agence à Yokohama : N° 9, BUND

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

CHARGEURS RÉUNIS

Compagnie française de Navigation à vapeur

Société anonyme au capital de 50.000.000 francs.

SERVICES POUR :

==== LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE ====

===== L'INDOCHINE =====

===== L'AMÉRIQUE DU SUD =====

Pour tous renseignements s'adresser à :

PARIS

*Siège social : 1, boulevard Malesherbes (Téléphone : Élysées 42-87, 42-88).
Bureau des marchandises : 1, boulevard Malesherbes (Téléphone : Élysées 06-22).
Bureau des passages : 2, rue Halévy (Téléphone : Central 85-21).*

DUNKERQUE

Agence générale : place Alfred-Petyt.

LE HAVRE

Agence générale : 99, boulevard de Strasbourg.

BORDEAUX

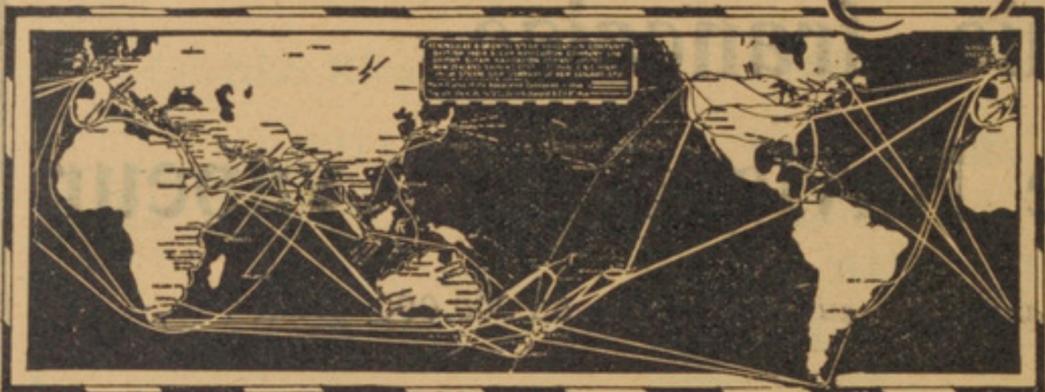
Agence générale : 1 et 3, allée de Chartres.

MARSEILLE

Représentants : MM. WORMS et C^{ie}, 28, rue Grignan.

"P. & O."

**"BRITISH INDIA" &
"NEW ZEALAND"
Companies'**



**MAIL,
FREIGHT &
PASSENGER
SERVICES**

*(Vapeurs postaux pour
Passagers et
Marchandises).*

- Ligne 1. De LONDRES et MARSEILLE à Bombay, Karachi et le Golfe Persique.
 „ 2. De LONDRES à Colombo, Madras et Calcutta.
 „ 3. De LONDRES et MARSEILLE pour Ceylan, la Chine, le Japon et l'Australie.
 „ 4. De LONDRES et MARSEILLE à Port Soudan, l'Afrique Orientale et l'Afrique du Sud.
 „ 5. De LONDRES au QUEENSLAND par le Déroit de Torres.
 „ 6. De LONDRES (marchandises) et SOUTHAMPTON (passagers) pour la Nouvelle Zélande et pour l'Australie (passagers seulement, avec transbordement) par le Canal de Panama.
 „ 7. De la GRANDE-BRETAGNE (par toutes lignes transatlantiques) via Vancouver ou San Francisco, à la Nouvelle Zélande, l'Australie et les Iles de l'Océanie.
 „ 8. De LONDRES (classe unique, au prix de troisième) pour l'Australie par le Cap de Bonne Espérance.

Grandes lignes et services locaux, desservant tous les ports importants de l'hémisphère australe.

*S'ADRESSER :
Pour toutes les Lignes.*

A PARIS

*Société Française P. & O. (Péninsulaire & Orientale),
41, Boulevard des Capucines.*

MARSEILLE

Estrine & Cie, 18, Rue Colbert.

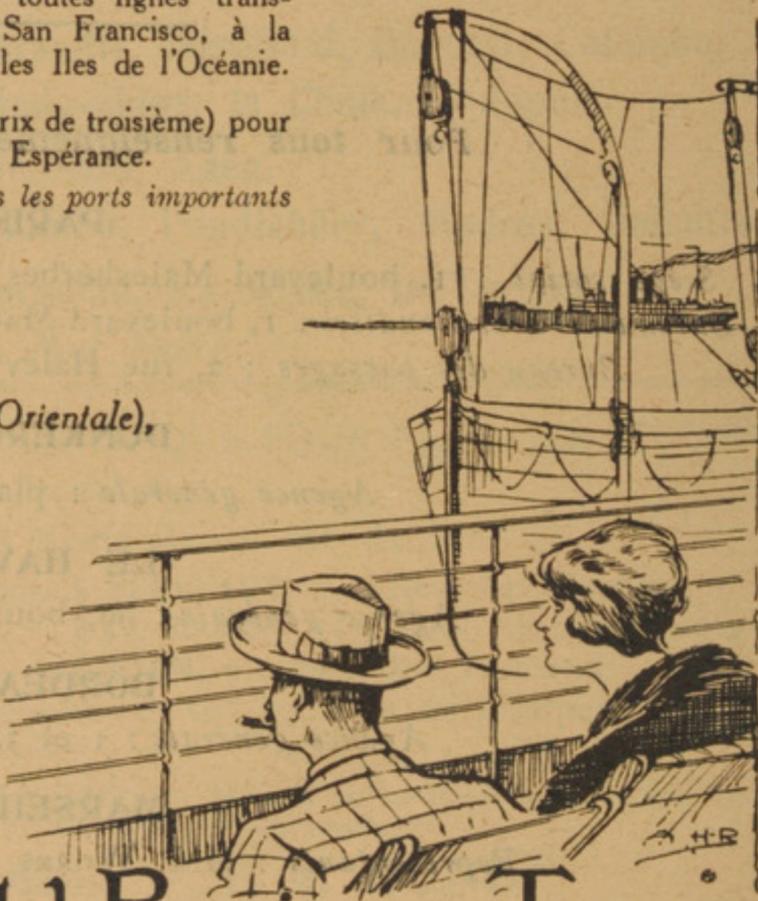
LONDRES

P. & O. House, 14, Cockspur St., S.W. 1.

**VOYAGES D'AFFAIRES
AUTOUR DUMONDE.**

Round the World Business Tours

LAMSON.



PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

B. BANNO

BUREAUX :

Paris, Building, 15, boulevard des Italiens,
(30, rue Grammont) PARIS (II^e)

Adresse télégraphique :

ONNAB PARIS

Codes télégraphiques :

BENTLEY'S ET PRIVATES

Téléphone :

LOUVRE 52-15 à 52-19

USINE ET ENTREPÔT :

1^{bis}, rue des Lilas, PARIS (19^e)

Téléphone : *NORD* 89-13

EXPORTATION — IMPORTATION

COMMISSION

REPRÉSENTATION

AGENCES AU JAPON :

TÔKYÔ : Murai Building, Nihonbashi.

OSAKA : Oyé Building 9 Kinugasa-Cho.

CASE A LOUER

A. AMBRUN

TAILLEUR

Fournisseur de la Colonie japonaise

TÉLÉPHONE :
GUTENBERG 30-1146, rue de Richelieu
PARIS**COURS DE FRANÇAIS**

Par l'Abbé J. CHARRON, m. a.

*Professeur en chef des cours organisés
à Kobé,
par la Société Franco-Japonaise.*

	y. s.
Gogak kenkyu no hiketsu	0,10
Tokuhon, livre premier (traduction française).	0,08
Gogaku renshu Tokuhon (livre premier)	0,08
Exercices gradués (traduction du précédent).	0,15
Gogaku renshu Tokuhon (livre deuxième)	0,10
Exercices gradués (traduction du précédent).	0,15
Vingt-cinq fables de La Fontaine	0,15
Vingt-cinq fables (traduction du précédent) [épuisé]	0,12
Exercices de conjugaison et vocabulaire.	0,12
Futsugo manabi no shiori [sous presse].	0,02

Ce cours, en partie double,
peut servir
aux Français pour apprendre le japonais
et aux Japonais pour apprendre le français

Himeji, Librairie Inue (Japon).

Famille française distinguée, ayant grand
appartement, deux salons, tout confort moderne,
prendrait pensionnaires.

Grande chambre avec cabinet de toilette
pour une ou deux personnes.

Le Grand, 17, avenue Sainte-Foy, à Neuilly-
sur-Seine (Seine).

會協佛日



Société Franco-Japonaise DE PARIS

FONDÉE LE 16 SEPTEMBRE 1900

SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN
107, Rue de Rivoli, PARIS (1^{er})

ANNONCES

Le *Bulletin* est envoyé à tous les membres de la Société, tant en France qu'au Japon. Il se trouve en lecture à bord des paquebots des principales lignes de navigation desservant les ports de Chine et du Japon, dans les bibliothèques des Chambres de Commerce françaises et japonaises les plus importantes, et dans celles d'un certain nombre de Sociétés géographiques, commerciales, industrielles et autres de la France, de l'Indo-Chine et de l'étranger. De plus, 100 exemplaires en sont remis au Ministère de l'Instruction Publique qui les répartit entre les bibliothèques universitaires et municipales de la France.

Le *Bulletin*, dont l'impression, les illustrations, la valeur des matières insérées, font une publication de luxe, constitue, en raison de sa circulation étendue dans un milieu spécial, tant en France qu'au Japon, un organe de publicité particulièrement avantageux aussi bien pour les Français désireux de se créer une clientèle au Japon que pour les Japonais soucieux de faire connaître en France et aux voyageurs se rendant au Japon, leurs industries ou leurs établissements.

TARIF POUR QUATRE INSERTIONS CONSÉCUTIVES

Une page	150 francs.
Une demi-page.	80 francs.
Un quart de page.	45 francs.

Pour les insertions accompagnées d'un texte en caractères japonais (une ou deux lignes verticales), les prix seront majorés de : 10 francs pour la page entière, de 6 francs pour la 1/2 page, de 4 francs pour le 1/4 de page.

ENCARTAGES

Il est accepté des encartages au tarif de 150 francs par encartage fourni par l'annonceur, les frais de poste en sus.

CONTRÔLE DES INSERTIONS ET ENCARTAGES

La Société se réserve d'accepter ou de refuser les insertions ou encartages proposés.

MODE DE PAIEMENT

Le montant des insertions et encartages acceptés par la Société et munis par l'annonceur du bon à tirer ou à encarter est payable sur justification contre reçu du Trésorier.

THE BANK OF TAIWAN LTD

(Registered in Japan, 1899)

Head Office: TAIPEH, FORMOSA.

TOKYO OFFICE: Yeirakucho, Kohjimachi-Ku, Tokyo.

LONDON OFFICE: 58, Old Broad Street, London, E.C.2.

Capital Subscribed	Y. 60,000,000.⁰⁰
Capital Paid up	Y. 45,000,000.⁰⁰
Reserve Funds	Y. 9,680,000.⁰⁰

BRANCHES:

- | | |
|----------|-----------|
| Amoy | New York |
| Bangkok | London |
| Batavia | Osaka |
| Bombay | Samarang |
| Canton | Shanghai |
| Foochow | Singapore |
| Hankow | Soerabaya |
| Hongkong | Swatow |
| Keelung | Tainan |
| Kiukiang | Tokyo |
| Kobe | Yokohama, |
| Moji | &c., &c. |

The Bank is represented in France by
Cox and Co (France) Ltd. Head Office 33,
rue du 4-Septembre, Paris

RANCHES

Boulogne, Bordeaux, Algiers, Cologne,
Havre, Rouen, Nice, Cannes, Lyons,
Mentone, Oran, Marseilles.

The Bank is incorporated by special
charter of the Imperial Japanese Govern-
ment, and is authorised to issue
its own notes in
Formosa, being
under the special
supervision of the
Government.

The Bank transacts
General Banking
and Foreign Ex-
change Business,
undertakes Trust
Business, and acts
as Business Agents
for other Banks.

Special facilities
are available for
Exchange Business
on Japan, China,
Dutch East Indies,
the Straits Settle-
ments, India and
France.

CORRESPONDENTS:

- | | |
|--------------|----------------|
| Amsterdam | Manila |
| Antwerp | |
| Bahia | Melbourne |
| Bale | Milan |
| Berlin | Monteville |
| Berne | Montreal |
| Barcelona | Mukden |
| | Nagasaki |
| Brisbane | Nagoya |
| Brussels | |
| Buenos Ayres | Peking |
| | Rangoon |
| Cairo | Rio de Janeiro |
| Calcutta | Rome |
| Cape Town | Rosaris |
| Chicago | Rotterdam |
| Christiania | Saigon |
| | Santon |
| Dairen | San Francisco |
| Geneva | Sao Paulo |
| Genoa | Seattle |
| Hamburg | Stockholm |
| Johannesburg | Sydney |
| Lisbon | Winterthur |
| Madrid | Zurich, &c. |

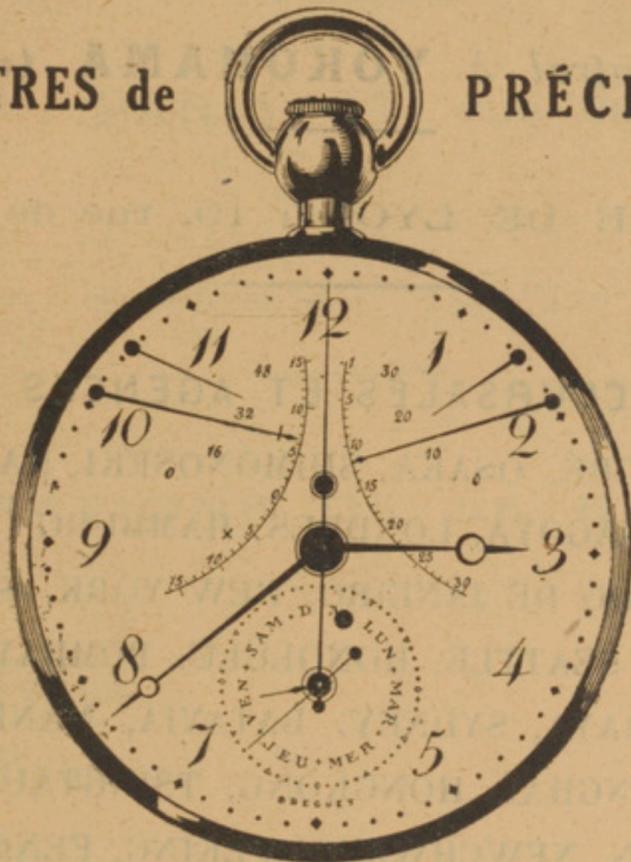


PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

CHRONOMÈTRES de MARINE

RÉGULATEURS ASTRONOMIQUES

MONTRES de PRÉCISION



LE CHEF-D'ŒUVRE DE BREGUET
Montre établie en 1783 pour la reine Marie-Antoinette.

Breguet

HORLOGER

CHRONOMETER AND WATCHMAKER

2, Rue Edouard-VII - PARIS

Téléphone : LOUVRE 03.95

Maison fondée en 1783

Established 1783

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

Specie Bank de Yokohama

(THE YOKOHAMA SPECIE BANK LIMITED)

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1880

Capital souscrit : Yen 100.000.000

Réserve : Yen 65.000.000

Siège central à **YOKOHAMA (Japon)**

SUCCURSALE DE LYON : 19, rue de l'Arbre-Sec

SUCCURSALES ET AGENCES :

TOKYO, KOBÉ, OSAKA, SHIMONOSEKI, NAGASAKI,
NAGOYA, LONDRES, HAMBURG,
BUENOS AIRES, RIO DE JANEIRO, NEW YORK, SAN FRANCISCO,
LOS ANGELES, SEATTLE, HONOLULU, BOMBAY, CALCUTTA,
RANGOON, SOURABAYA, SYDNEY, BATAVIA, MANILA, SINGAPORE,
SAÏGON, SHANGHAÏ, HONGKONG, TSINGTAU, HANKOW,
TIENTSIN, TSINAN, NEWCHWANG, PEKING, FENGTIEN, DAIREN,
CHANGCHUN, KAI-YUAN, VLADIVOSTOCK, HARBIN.

Opérations de la Succursale de Lyon :

Négociations et encaissements d'effets de commerce sur
les places ci-dessus et autres places;

Vente de mandats et transferts télégraphiques;

Lettres de crédit;

Dépôts à vue et à échéance;

Achat de coupons japonais, etc.

BANQUE FRANCO-JAPONAISE

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

Capital : Fr. 25.000.000

Siège social : PARIS, 34, rue de Châteaudun

Succursale à TÔKYÔ

OPÉRATIONS DE LA BANQUE

- Dépôts de Fonds.
- Ordres de Bourse.
- Souscriptions.
- Escompte et Encaissement de Coupons français et étrangers.
- Avances sur titres.
- Escompte et Encaissement d'effets de commerce.
- Garde de titres.
- Chèques et Lettres de crédit.
- Transferts télégraphiques au Japon.
- Change de Monnaies étrangères.

Messageries Maritimes

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

LIGNES RÉGULIÈRES AU DÉPART DE MARSEILLE, pour :

L'ITALIE, LA GRECE, LA TURQUIE, L'ÉGYPTE
LA SYRIE, LES INDES, L'INDOCHINE, LA CHINE, LE JAPON
L'OCÉAN INDIEN, MADAGASCAR
LA RÉUNION, L'AUSTRALIE, LA NOUVELLE-CALÉDONIE

SERVICES COLONIAUX

Saïgon, Singapore		Madagascar, Afrique du Sud
Saïgon, Les ports du Tonkin		Côtes Est et Ouest de Madagascar
Colombo, Calcutta		Nouméa, Nouvelles-Hébrides

LIGNES COMMERCIALES

Au départ d'Anvers pour	{	Marseille, Port-Saïd, Djibouti, Colombo. L'Indo-Chine, la Chine, le Japon.
Au départ d'Anvers pour	{	Port-Saïd, Aden. Colombo, Pondichéry, Madras, Calcutta.
Au départ de Londres pour	{	Marseille, la Grèce, la Turquie. La Mer Noire.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, AINSI QUE POUR PASSAGES ET FRET
s'adresser à :

PARIS : Direction Générale, 9, rue de Sèze.		
MARSEILLE (Expl.), 3, Pl. Sadi-Carnot.		BORDEAUX , 7, Allées de Chartres.
LONDRES , 72, 75, Fenchurch Street.		LE HAVRE , 117, Boul. de Strasbourg.
DUNKERQUE , 7 bis, Place d'Armes.		LYON , 7, Place des Terreaux.
ANVERS , chez MM. Gellatly, Hankey et C ^{ie} , 14, Rue de l'Empereur.		

La Compagnie est, en outre, représentée dans tous les ports desservis par ses Paquebots, ainsi que dans les principales villes en France et à l'Étranger, par des Agents et Correspondants.

Agence à Yokohama : N° 9, BUND

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

CHARGEURS RÉUNIS

Compagnie française de Navigation à vapeur

Société anonyme au capital de 50.000.000 francs.

SERVICES POUR :

==== LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE ====

===== L'INDOCHINE =====

===== L'AMÉRIQUE DU SUD =====

Pour tous renseignements s'adresser à :

PARIS

Siège social : 1, boulevard Malesherbes (Téléphone : Élysées 42-87, 42-88).

Bureau des marchandises : 1, boulevard Malesherbes (Téléphone : Élysées 06-22).

Bureau des passages : 2, rue Halévy (Téléphone : Central 85-21).

DUNKERQUE

Agence générale : place Alfred-Petyt.

LE HAVRE

Agence générale : 99, boulevard de Strasbourg.

BORDEAUX

Agence générale : 1 et 3, allée de Chartres.

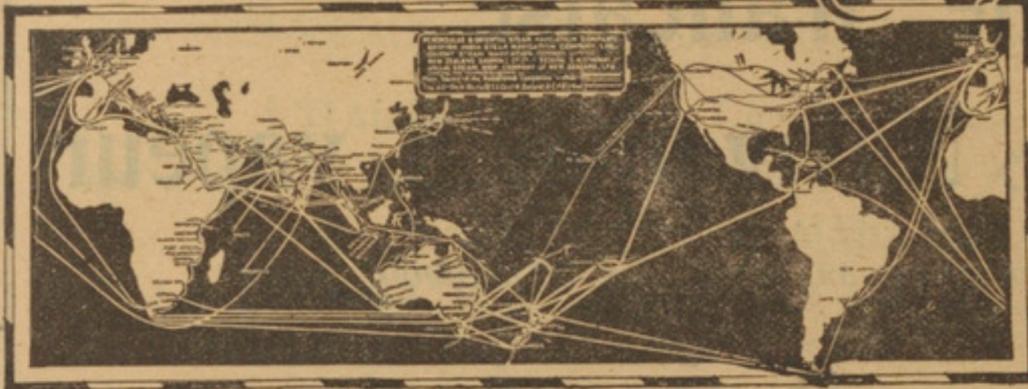
MARSEILLE

Représentants : MM. WORMS et C^{ie}, 28, rue Grignan.

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

P&O

**BRITISH INDIA &
NEW ZEALAND**
Companies'



**MAIL,
FREIGHT &
PASSENGER
SERVICES**

*(Vapeurs postaux pour
Passagers et
Marchandises).*

- Ligne 1. De LONDRES et MARSEILLE à Bombay, Karachi et le Golfe Persique.
- „ 2. De LONDRES à Colombo, Madras et Calcutta.
- „ 3. De LONDRES et MARSEILLE pour Ceylan, la Chine, le Japon et l'Australie.
- „ 4. De LONDRES et MARSEILLE à Port Soudan, l'Afrique Orientale et l'Afrique du Sud.
- „ 5. De LONDRES au QUEENSLAND par le Détroit de Torres.
- „ 6. De LONDRES (marchandises) et SOUTHAMPTON (passagers) pour la Nouvelle Zélande et pour l'Australie (passagers seulement, avec transbordement) par le Canal de Panama.
- „ 7. De la GRANDE-BRETAGNE (par toutes lignes transatlantiques) via Vancouver ou San Francisco, à la Nouvelle Zélande, l'Australie et les Iles de l'Océanie.
- „ 8. De LONDRES (classe unique, au prix de troisième) pour l'Australie par le Cap de Bonne Espérance.

Grandes lignes et services locaux, desservant tous les ports importants de l'hémisphère australe.

S'ADRESSER :
Pour toutes les Lignes.

A PARIS

*Société Française P. & O. (Péninsulaire & Orientale),
41, Boulevard des Capucines.*

MARSEILLE

Estrine & Cie, 18, Rue Colbert.

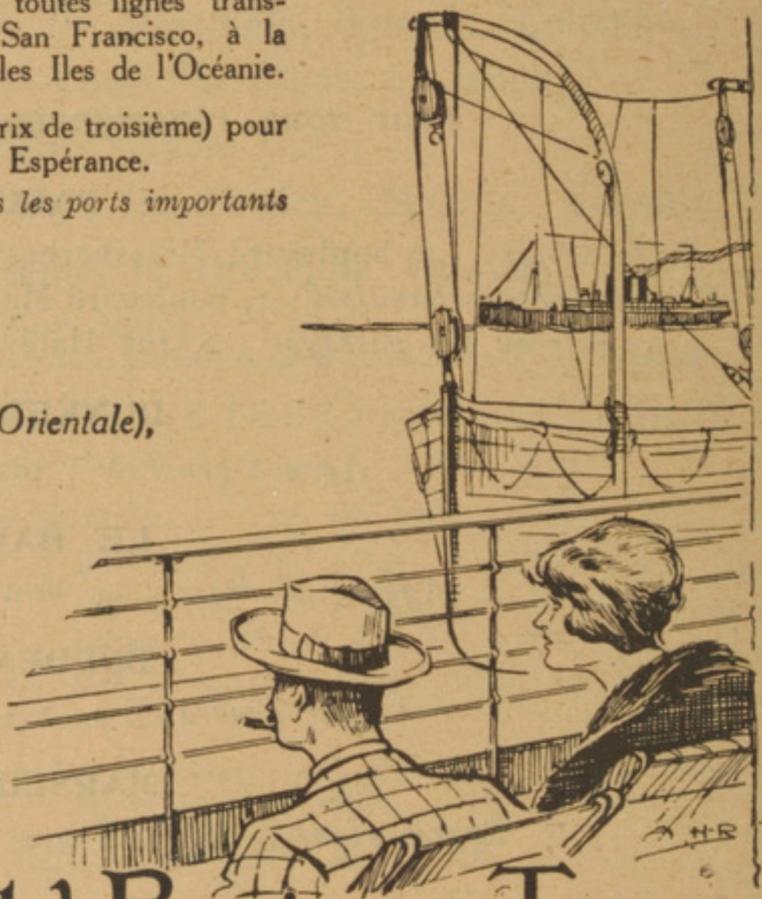
LONDRES

P. & O. House, 14, Cockspur St., S.W.1.

**VOYAGES D'AFFAIRES
AUTOUR DUMONDE.**

Round the World Business Tours

LAMSON.



PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

B. BANNO

BUREAUX :

Paris, Building, 15, boulevard des Italiens,
(30, rue Grammont) PARIS (II^e)

Adresse télégraphique :

ONNAB PARIS

Codes télégraphiques :

BENTLEY'S ET PRIVATES

Téléphone :

LOUVRE 52-15 à 52-19

USINE ET ENTREPÔT :

1^{bis}, rue des Lilas, PARIS (19^e)

Téléphone : NORD 89-13

EXPORTATION — IMPORTATION

COMMISSION

REPRÉSENTATION.

AGENCES AU JAPON :

TÔKYÔ : Murai Building, Nihonbashi.

OSAKA : Oyé Building 9 Kinugasa-Cho.

CHAPEAUX POUR DAMES

ÉLÉGANTS ET PRIX TRÈS AVANTAGEUX

MODÉS

o o o o

ALICE NOËL

21, Rue du Cirque

TÉLÉPH. ÉLYSÉES 55-30

PARIS (VIII^e)

A. AMBRUN

TAILLEUR

Fournisseur de la Colonie japonaise

TÉLÉPHONE :

GUTENBERG 30-11

46, rue de Richelieu

PARIS

COURS DE FRANÇAIS

Par l'Abbé J. CHARRON, m. a.

*Professeur en chef des cours organisés
à Kobé,
par la Société Franco-Japonaise.*

	y. s.
Gogak kenkyu no hiketsu	0,10
Tokuhon, livre premier (traduction française).	0,08
Gogaku renshu Tokuhon (livre premier)	0,08
Exercices gradués (traduction du précédent).	0,15
Gogaku renshu Tokuhon (livre deuxième)	0,10
Exercices gradués (traduction du précédent).	0,15
Vingt-cinq fables de La Fontaine	0,15
Vingt-cinq fables (traduction du précédent) [épuisé]	0,12
Exercices de conjugaison et vocabulaire.	0,12
Futsugo manabi no shiori [sous presse].	0,02

Ce cours, en partie double,
peut servir
aux Français pour apprendre le japonais
et aux Japonais pour apprendre le français

Himeji, Librairie Inue (Japon).

Famille française distinguée, ayant grand appartement, deux salons, tout confort moderne, prendrait pensionnaires.

Grande chambre avec cabinet de toilette pour une ou deux personnes.

Le Grand, 17, avenue Sainte-Foy, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

Société d'Oxygène et d'Acétylène du Japon

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

Capital : 2.000.000 de francs

Siège social : 48, rue Saint-Lazare, PARIS

Téléphone { LOUVRE 34-40
 LOUVRE 34-41
 LOUVRE 34-42

Adresse télégraphique : OXYJAPONXO PARIS

Président : **MONSIEUR BERTIN**

Membre de l'Institut
Directeur du Génie Maritime
Président de la Société Franco-Japonaise de Paris

USINES A :

★ ★ ★ ★ ★ **SAKURAJIMA-OSAKA** ★ ★ ★ ★ ★
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ **HIOGO** ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ **KANAGAWA** ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

AIR LIQUIDE, OXYGÈNE, AZOTE
ACÉTYLÈNE DISSOUS, CHALUMEAUX COUPEURS
ET SOUDEURS DE TOUS SYSTÈMES
RÉPARATIONS DE CHAUDIÈRES MARINES

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

2972

IK INABATA & C^{IE} LTD.

Capital : 1.000.000 de yen

(Ancienne Maison K. INABATA, fondée en 1890)

Osaka, Tôkyô, Kôbe, Kyôto, Tientsin

EXPORTATION, IMPORTATION & COMMISSION

Matières colorantes

Produits chimiques et pharmaceutiques

Parfumerie

Machinerie, Métallurgie, etc.

AGENCE DE PARIS :

36, rue de Liège (9^e)

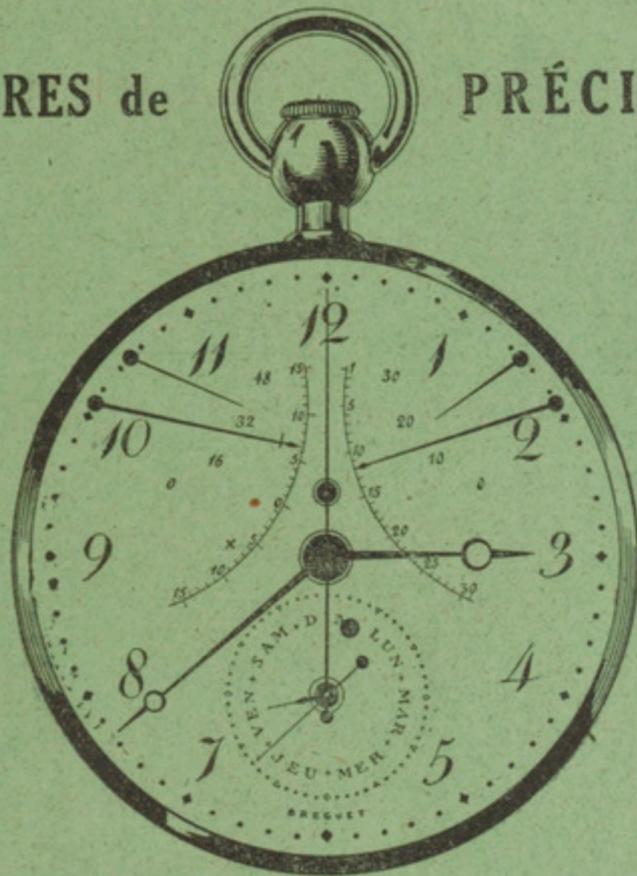
Téléphone { CENTRAL 91-82
 { CENTRAL 93-96

航海用クロノメーター、(天文用整時器付)
 確實精巧の時計。

CHRONOMÈTRES de MARINE

RÉGULATEURS ASTRONOMIQUES

MONTRES de PRÉCISION



LE CHEF-D'ŒUVRE DE BREGUET
 Montre établie en 1783 pour la reine Marie-Antoinette.

Breguet
 HORLOGER

CHRONOMETER AND WATCHMAKER

2, Rue Edouard-VII - PARIS

Téléphone : LOUVRE 03-95

Maison fondée en 1783

Established 1783

棟圖ハ一七八三年「マリー、アントアネット」皇太后
 ノ為メニ製造セラレタル「ブレゲ」傑作也

西曆千七百八十三年創立

巴里エツアール街ニ番地

時計舗
 ブレゲ

電話番子「ブル」三一九五

Specie Bank de Yokohama

(THE YOKOHAMA SPECIE BANK LIMITED)

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1880

Capital souscrit : Yen 100.000.000

Réserve : Yen 65.000.000

Siège central à **YOKOHAMA (Japon)**

SUCCURSALE DE LYON : 19, rue de l'Arbre-Sec

SUCCURSALES ET AGENCES :

TOKYO, KOBÉ, OSAKA, SHIMONOSEKI, NAGASAKI,
NAGOYA, LONDRES, HAMBURG,
BUENOS AIRES, RIO DE JANEIRO, NEW YORK, SAN FRANCISCO,
LOS ANGELES, SEATTLE, HONOLULU, BOMBAY, CALCUTTA,
RANGOON, SOURABAYA, SYDNEY, BATAVIA, MANILA, SINGAPORE,
SAÏGON, SHANGHAÏ, HONGKONG, TSINGTAU, HANKOW,
TIENTSIN, TSINAN, NEWCHWANG, PEKING, FENGTIEN, DAIREN,
CHANGCHUN, KAI-YUAN, VLADIVOSTOCK, HARBIN.

Opérations de la Succursale de Lyon :

Négociations et encaissements d'effets de commerce sur
les places ci-dessus et autres places;
Vente de mandats et transferts télégraphiques;
Lettres de crédit;
Dépôts à vue et à échéance;
Achat de coupons japonais, etc.

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

BANQUE FRANCO-JAPONAISE

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

Capital : Fr. 25.000.000

Siège social : PARIS, 34, rue de Châteaudun

Succursale à TÔKYÔ

OPÉRATIONS DE LA BANQUE

- Dépôts de Fonds.
- Ordres de Bourse.
- Souscriptions.
- Escompte et Encaissement de Coupons français et étrangers.
- Avances sur titres.
- Escompte et Encaissement d'effets de commerce.
- Garde de titres.
- Chèques et Lettres de crédit.
- Transferts télégraphiques au Japon.
- Change de Monnaies étrangères.

Messageries Maritimes

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

LIGNES RÉGULIÈRES AU DÉPART DE MARSEILLE, pour :

L'ITALIE, LA GRÈCE, LA TURQUIE, L'ÉGYPTE
LA SYRIE, LES INDES, L'INDOCHINE, LA CHINE, LE JAPON
L'Océan Indien, MADAGASCAR
LA RÉUNION, L'Australie, LA NOUVELLE-CALÉDONIE

SERVICES COLONIAUX

Saïgon, Singapore		Madagascar, Afrique du Sud
Saïgon, Les ports du Tonkin		Côtes Est et Ouest de Madagascar
Colombo, Calcutta		Nouméa, Nouvelles-Hébrides

LIGNES COMMERCIALES

Au départ d'Anvers pour	{	Marseille, Port-Saïd, Djibouti, Colombo. L'Indo-Chine, la Chine, le Japon.
Au départ d'Anvers pour	{	Port-Saïd, Aden. Colombo, Pondichéry, Madras, Calcutta.
Au départ de Londres pour	{	Marseille, la Grèce, la Turquie. La Mer Noire.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, AINSI QUE POUR PASSAGES ET FRET
s'adresser à :

PARIS : Direction Générale; 9, rue de Sèze.		
MARSEILLE (Expl.), 3, Pl. Sadi-Carnot.		BORDEAUX , 7, Allées de Chartres.
LONDRES , 72, 75, Fenchurch Street.		LE HAVRE , 117, Boul. de Strasbourg.
DUNKERQUE , 7 bis, Place d'Armes.		LYON , 7, Place des Terreaux.
ANVERS , chez MM. Gellatly, Hankey et C ^{ie} , 14, Rue de l'Empereur.		

La Compagnie est, en outre, représentée dans tous les ports desservis par ses Paquebots, ainsi que dans les principales villes en France et à l'Étranger, par des Agents et Correspondants.

Agence à Yokohama : N° 9, BUND

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

CHARGEURS RÉUNIS

Compagnie française de Navigation à vapeur

Société anonyme au capital de 50.000.000 francs.

SERVICES POUR :

==== LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE ====

===== L'INDOCHINE =====

===== L'AMÉRIQUE DU SUD =====

Pour tous renseignements s'adresser à :

PARIS

Siège social : 1, boulevard Malesherbes (Téléphone : Élysées 42-87, 42-88).

Bureau des marchandises : 1, boulevard Malesherbes (Téléphone : Élysées 06-22).

Bureau des passages : 2, rue Halévy (Téléphone : Central 85-21).

DUNKERQUE

Agence générale : place Alfred-Petyt.

LE HAVRE

Agence générale : 99, boulevard de Strasbourg.

BORDEAUX

Agence générale : 1 et 3, allée de Chartres.

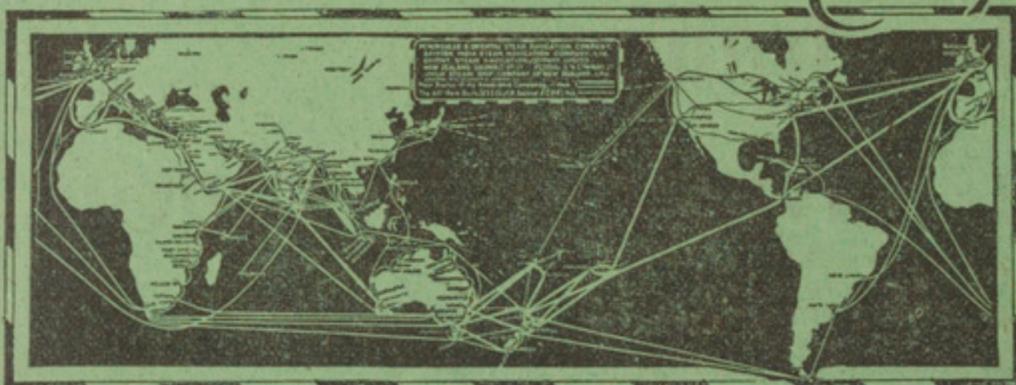
MARSEILLE

Représentants : MM. WORMS et C^{ie}, 28, rue Grignan.

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

P&O

BRITISH INDIA & NEW ZEALAND Companies'



MAIL, FREIGHT & PASSENGER SERVICES

(Vapeurs postaux pour Passagers et Marchandises).

- Ligne 1. De LONDRES et MARSEILLE à Bombay, Karachi et le Golfe Persique.
- „ 2. De LONDRES à Colombo, Madras et Calcutta.
- „ 3. De LONDRES et MARSEILLE pour Ceylan, la Chine, le Japon et l'Australie.
- „ 4. De LONDRES et MARSEILLE à Port Soudan, l'Afrique Orientale et l'Afrique du Sud.
- „ 5. De LONDRES au QUEENSLAND par le Détroit de Torres.
- „ 6. De LONDRES (marchandises) et SOUTHAMPTON (passagers) pour la Nouvelle Zélande et pour l'Australie (passagers seulement, avec transbordement) par le Canal de Panama.
- „ 7. De la GRANDE-BRETAGNE (par toutes lignes transatlantiques) via Vancouver ou San Francisco, à la Nouvelle Zélande, l'Australie et les Iles de l'Océanie.
- „ 8. De LONDRES (classe unique, au prix de troisième) pour l'Australie par le Cap de Bonne Espérance.

Grandes lignes et services locaux, desservant tous les ports importants de l'hémisphère australe.

S'ADRESSER :
Pour toutes les Lignes.

A PARIS

Société Française P. & O. (Péninsulaire & Orientale),
41, Boulevard des Capucines.

MARSEILLE

Estrine & Cie, 18, Rue Colbert.

LONDRES

P. & O. House, 14, Cockspur St., S.W.1.

VOYAGES D'AFFAIRES
AUTOUR DUMONDE.

Round the World Business Tours

LAMSON.



PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

B. BANNO

BUREAUX :

Paris Building, 15, boulevard des Italiens,
(30, rue Grammont) PARIS (II^e)

Adresse télégraphique :

ONNAB PARIS

Codes télégraphiques :

BENTLEY'S ET PRIVATES

Téléphone :

LOUVRE 52-15 à 52-19

USINE ET ENTREPÔT :

1^{bis}, rue des Lilas, PARIS (19^e)

Téléphone : NORD 89-13

EXPORTATION — IMPORTATION

COMMISSION

REPRÉSENTATION

B. BANNO

15, boulevard des Italiens, PARIS

NÉGOCIANT EN PIERRES FINES

AGENCE GÉNÉRALE

PERLES CULTIVÉES DU JAPON

*Exposition de bijoux montés en diamant, pierres fines,
perles japonaises, etc.*

AGENCES AU JAPON :

TÔKYÔ : Murai Building, Nihonbashi.

OSAKA : Oyé Building 9 Kinugasa-Cho.

CHAPEAUX POUR DAMES

ÉLÉGANTS ET PRIX TRÈS AVANTAGEUX

M O D E S

o o o o

ALICE NOËL

21, Rue du Cirque

TÉLÉPH. ÉLYSÉES 55-30

PARIS (VIII^E)

A. AMBRUN

TAILLEUR

Fournisseur de la Colonie japonaise

TÉLÉPHONE :

GUTENBERG 30-11

46, rue de Richelieu

PARIS

COURS DE FRANÇAIS

Par l'Abbé J. CHARRON, m. a.

*Professeur en chef des cours organisés
à Kobé,
par la Société Franco-Japonaise.*

	y. s.
Gogak kenkyu no hiketsu	0,10
Tokuhon, livre premier (traduction française).	0,08
Gogaku renshu Tokuhon (livre premier)	0,08
Exercices gradués (traduction du précédent).	0,15
Gogaku renshu Tokuhon (livre deuxième)	0,10
Exercices gradués (traduction du précédent).	0,15
Vingt-cinq fables de La Fontaine	0,15
Vingt-cinq fables (traduction du précédent) [épuisé]	0,12
Exercices de conjugaison et vocabulaire.	0,12
Futsugo manabi no shiori [sous presse].	0,02

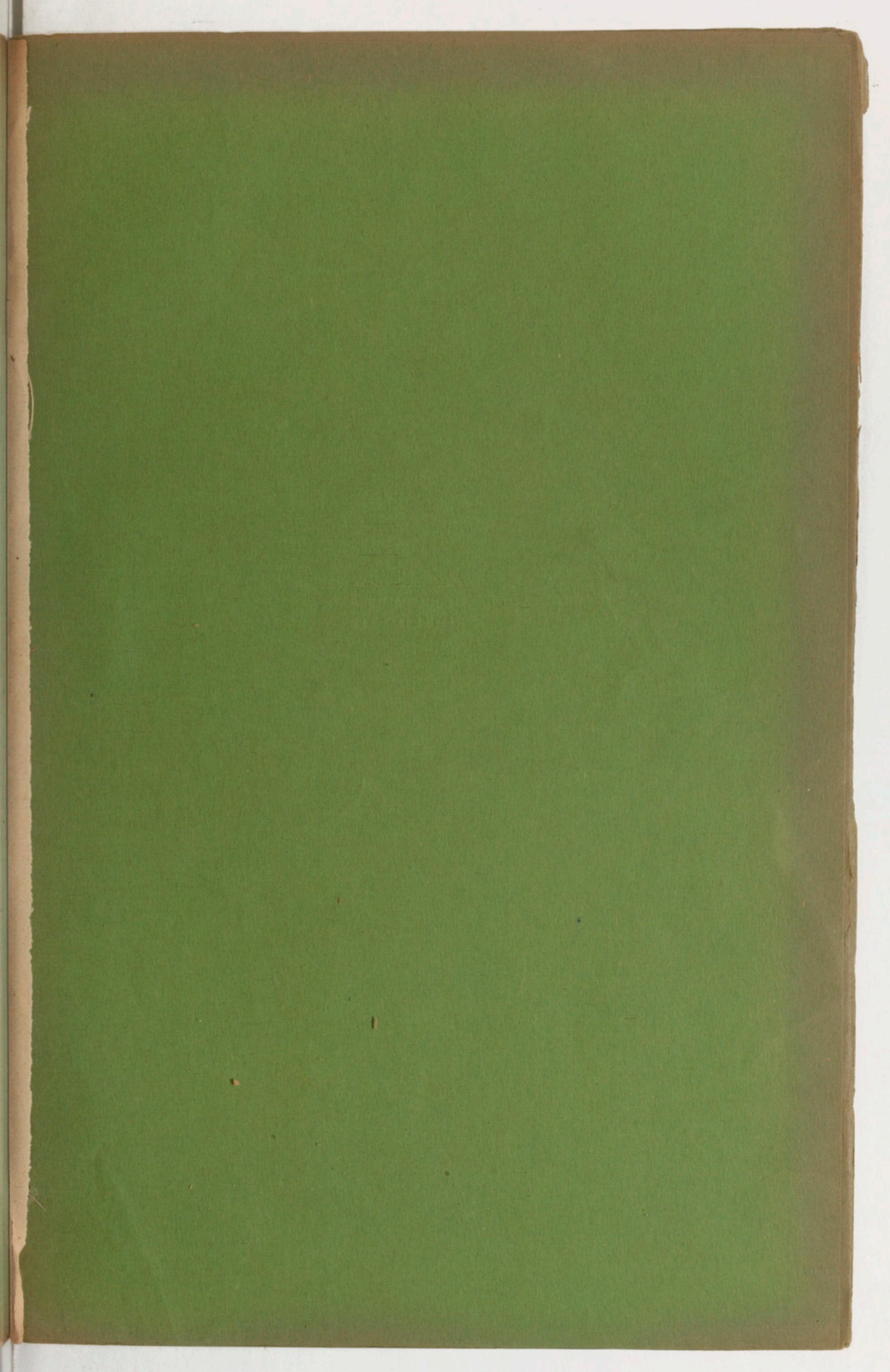
Famille française distinguée, ayant grand appartement; deux salons, tout confort moderne, prendrait pensionnaires.

Grande chambre avec cabinet de toilette pour une ou deux personnes.

Le Grand, 17, avenue Sainte-Foy, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

Ce cours, en partie double,
peut servir
aux Français pour apprendre le japonais
et aux Japonais pour apprendre le français.

Himeji, Librairie Inue (Japon).



COULOMMIERS
IMPRIMERIE
PAUL BRODARD

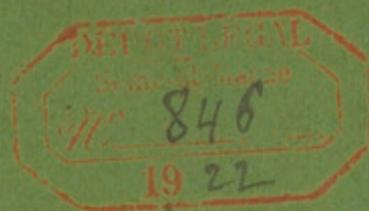
Paraissant trimestriellement.

AVRIL-JUIN 1922.

52

**BULLETIN**
de la
Société Franco-Japonaise
de **Paris**

Fondée le 16 Septembre 1900



會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

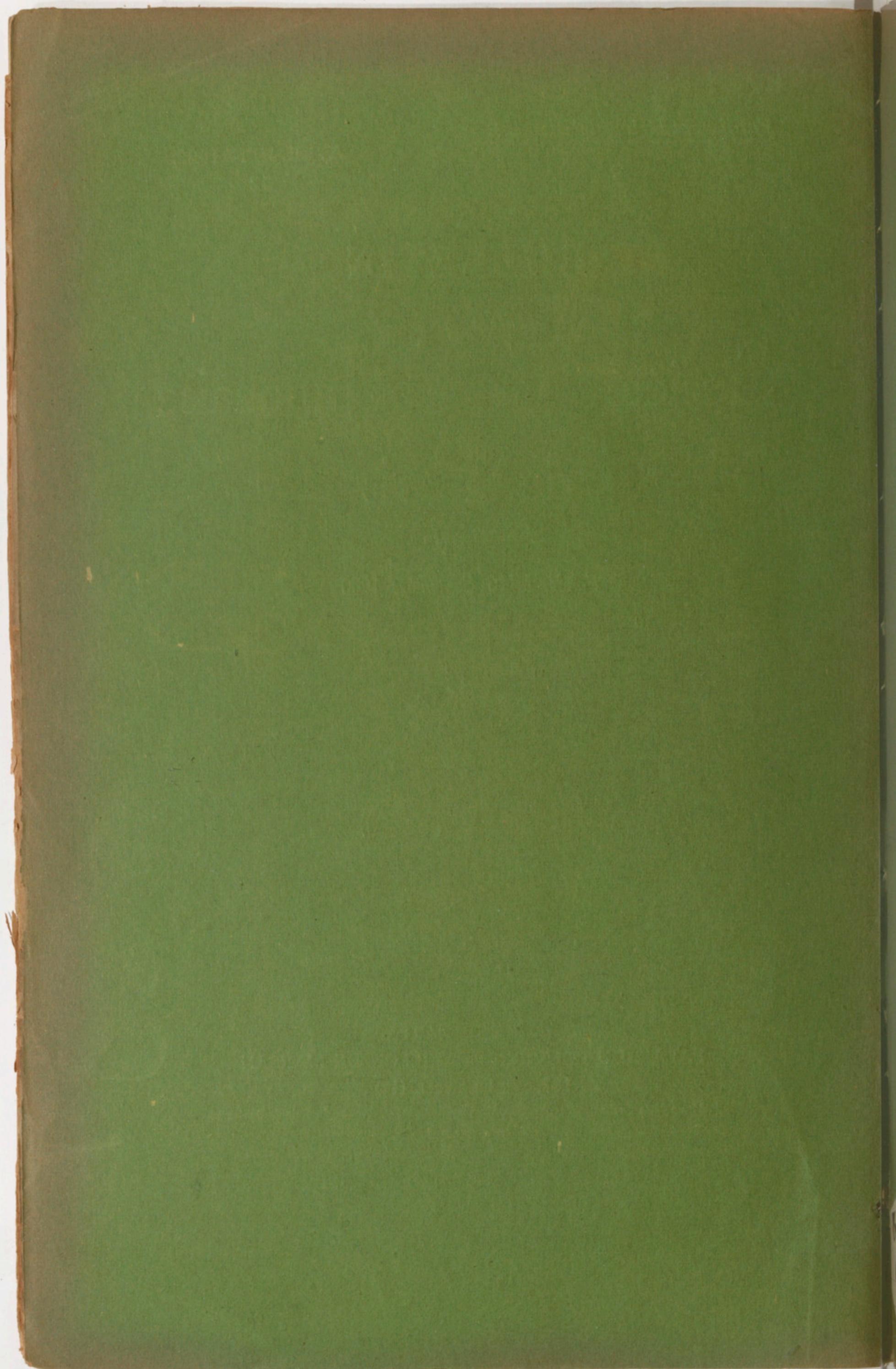
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, (1^{er})

Bibliothèque de la Société et Secrétariat : Musée d'Ennery (59, Avenu du Bois-de-Boulogne)

PARIS

—
1922



Paraissant trimestriellement.

JUILLET-SEPTEMBRE

1922

53

BULLETIN
de la
Société Franco-Japonaise
de Paris



Fondée le 16 Septembre 1900

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, (1^{er})

Bibliothèque de la Société et Secrétariat : Musée d'Ennery (59, Avenue du Bois-de-Boulogne)

PARIS

1922

N^o 0²
623
(53)

**PUBLICATIONS PÉRIODIQUES REÇUES PAR LA SOCIÉTÉ
EN ÉCHANGE DE SON BULLETIN**

La Géographie (Revue de la Société de Géographie).
L'Ethnographie (Bulletin de la Société d'Ethnographie).
L'Art Décoratif (Revue de l'Art Ancien et de la Vie Artistique moderne). Paris.
Bulletin de l'Association Séricicole du Japon (Dai Nippon Sanshi kwai). Tôkyô.
Bulletin de la Chambre de Commerce de Hanoï.
Bulletin du Comité de l'Asie française.
Bulletin du Comité de l'Océanie française.
Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient (Hanoï).
Bulletin de la Ligue Maritime Française.
Bulletin de la Société Autour du Monde.
Bulletin de la Société belge d'Études et d'Expansion (Liège).
Bulletin de la Société de Géographie Commerciale.
Bulletin de la Société de Géographie et d'Études Coloniales de Marseille.
Bulletin de la Société de Géographie de Lyon.
The Chamber of Commerce Journal (Yokohama).
Compte rendu des Travaux de la Chambre de Commerce de Lyon.
Japan Chronicle (Kobé, édit. hebdomadaire).
The Journal of the Sapporo Agricultural College.
Proceedings of the Asiatic Society of Japan (Tôkyô).
Publications du Comité Français des Expositions à l'Étranger.
Revue Statistique de la Chambre de Commerce du Havre.
Répertoire d'Art et d'Archéologie (Paris).
Semi-Annual Report of the Kyôto Chamber of Commerce.
Transactions and Proceedings of the Japan Society (Londres).
Revue de l'Alliance française.
Bulletin de la Chambre de Commerce Française du Japon.
Bulletin de l'Association Amicale Franco-Chinoise.
Bulletin de l'Office Colonial du Ministère des Colonies de Belgique.
Bulletin de l'Association française des Amis de l'Orient.
Revue "France-Amérique".

En outre, la Bibliothèque de la Société reçoit en abonnement :

The Japan Magazine (Tôkyô).

Tous ces périodiques peuvent être consultés par les membres de la Société franco-japonaise de Paris, à sa bibliothèque.

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

COULOMMIERS
IMPRIMERIE
PAUL BRODARD

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES REÇUES PAR LA SOCIÉTÉ EN ÉCHANGE DE SON BULLETIN

La Géographie (Revue de la Société de Géographie).
L'Ethnographie (Bulletin de la Société d'Ethnographie).
L'Art Décoratif (Revue de l'Art Ancien et de la Vie Artistique moderne). Paris.
Bulletin de l'Association Séricicole du Japon (Dai Nippon Sanshi kwai). Tôkyô.
Bulletin de la Chambre de Commerce de Hanoï.
Bulletin du Comité de l'Asie française.
Bulletin du Comité de l'Océanie française.
Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient (Hanoï).
Bulletin de la Ligue Maritime Française.
Bulletin de la Société Autour du Monde.
Bulletin de la Société belge d'Études et d'Expansion (Liège).
Bulletin de la Société de Géographie Commerciale.
Bulletin de la Société de Géographie et d'Études Coloniales de Marseille.
Bulletin de la Société de Géographie de Lyon.
The Chamber of Commerce Journal (Yokohama).
Compte rendu des Travaux de la Chambre de Commerce de Lyon.
Japan Chronicle (Kobé, édit. hebdomadaire).
The Journal of the Sapporo Agricultural College.
Proceedings of the Asiatic Society of Japan (Tôkyô).
Publications du Comité Français des Expositions à l'Étranger.
Revue Statistique de la Chambre de Commerce du Havre.
Répertoire d'Art et d'Archéologie (Paris).
Semi-Annual Report of the Kyôto Chamber of Commerce.
Transactions and Proceedings of the Japan Society (Londres).
Revue de l'Alliance française.
Bulletin de la Chambre de Commerce Française du Japon.
Bulletin de l'Association Amicale Franco-Chinoise.
Bulletin de l'Office Colonial du Ministère des Colonies de Belgique.
Bulletin de l'Association française des Amis de l'Orient.
Revue "France-Amérique".

En outre, la Bibliothèque de la Société reçoit en abonnement :

The Japan Magazine (Tôkyô).

Tous ces périodiques peuvent être consultés par les membres de la Société franco-japonaise de Paris, à sa bibliothèque.

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

COULOMMIERS
IMPRIMERIE
PAUL BRODARD

Paraissant trimestriellement.

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1922

54

BULLETIN
de la
Société Franco-Japonaise
de Paris

Fondée le 16 Septembre 1900

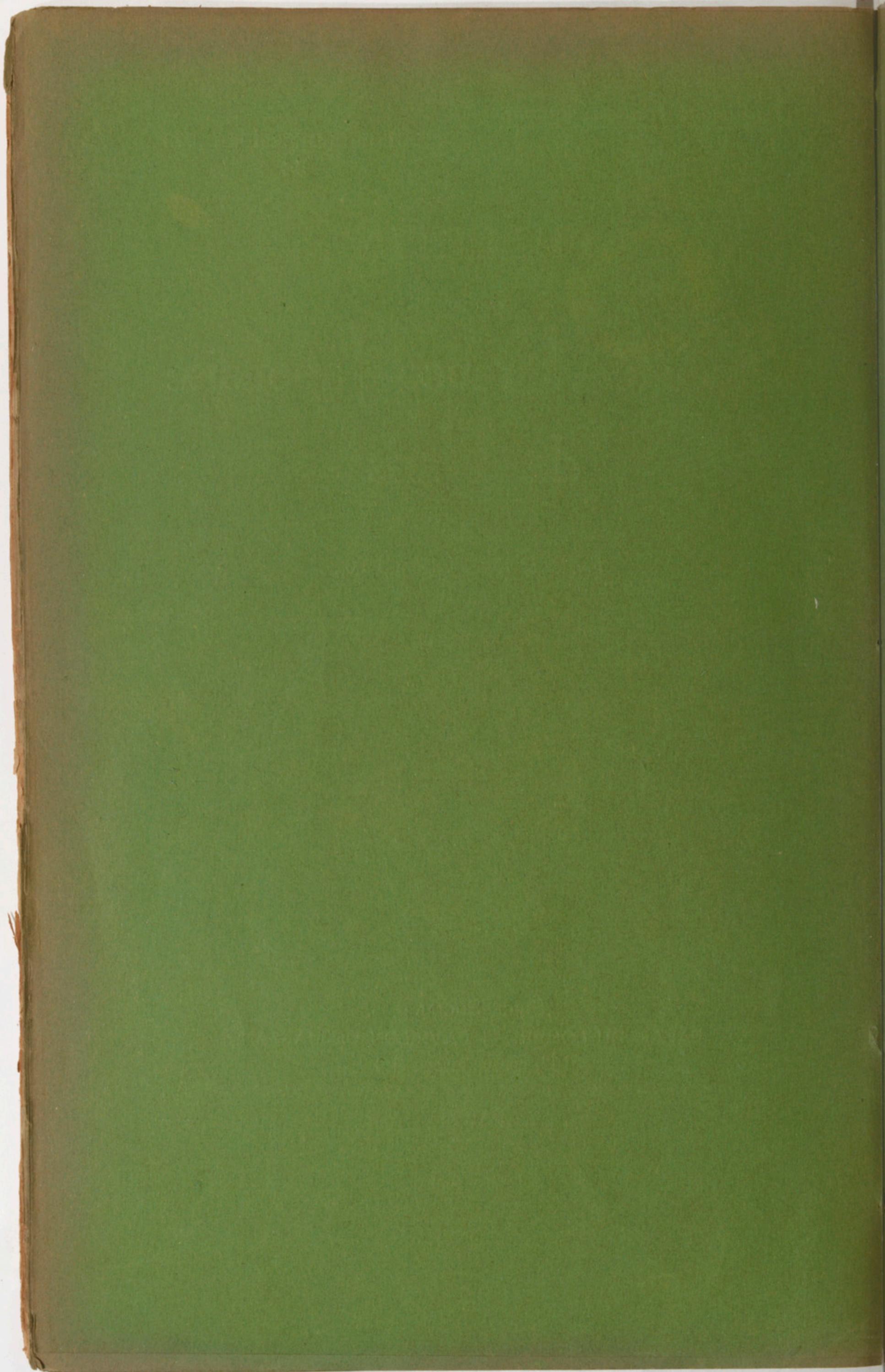


SIÈGE SOCIAL :
PALAIS DU LOUVRE - PAVILLON DE MARSAN
107, RUE DE RIVOLI, (1^{er})

Bibliothèque de la Société et Secrétariat : Musée d'Ennery (59, Avenue du Bois-de-Boulogne)

PARIS

—
1922



**PUBLICATIONS PÉRIODIQUES REÇUES PAR LA SOCIÉTÉ
EN ÉCHANGE DE SON BULLETIN**

La Géographie (Revue de la Société de Géographie).
L'Ethnographie (Bulletin de la Société d'Ethnographie).
L'Art Décoratif (Revue de l'Art Ancien et de la Vie Artistique moderne). Paris.
Bulletin de l'Association Séricicole du Japon (Dai Nippon Sanshi kwai). Tôkyô.
Bulletin de la Chambre de Commerce de Hanoï.
Bulletin du Comité de l'Asie française.
Bulletin du Comité de l'Océanie française.
Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient (Hanoï).
Bulletin de la Ligue Maritime Française.
Bulletin de la Société Autour du Monde. — —
Bulletin de la Société belge d'Études et d'Expansion (Liège).
Bulletin de la Société de Géographie Commerciale.
Bulletin de la Société de Géographie et d'Études Coloniales de Marseille.
Bulletin de la Société de Géographie de Lyon.
The Chamber of Commerce Journal (Yokohama).
Compte rendu des Travaux de la Chambre de Commerce de Lyon.
Japan Chronicle (Kobé, édit. hebdomadaire).
The Journal of the Sapporo Agricultural College.
Proceedings of the Asiatic Society of Japan (Tôkyô).
Publications du Comité Français des Expositions à l'Étranger.
Revue Statistique de la Chambre de Commerce du Havre.
Répertoire d'Art et d'Archéologie (Paris).
Semi-Annual Report of the Kyôto Chamber of Commerce.
Transactions and Proceedings of the Japan Society (Londres).
Revue de l'Alliance française.
Bulletin de la Chambre de Commerce Française du Japon.
Bulletin de l'Association Amicale Franco-Chinoise.
Bulletin de l'Office Colonial du Ministère des Colonies de Belgique.
Bulletin de l'Association française des Amis de l'Orient.
Revue "France-Amérique".

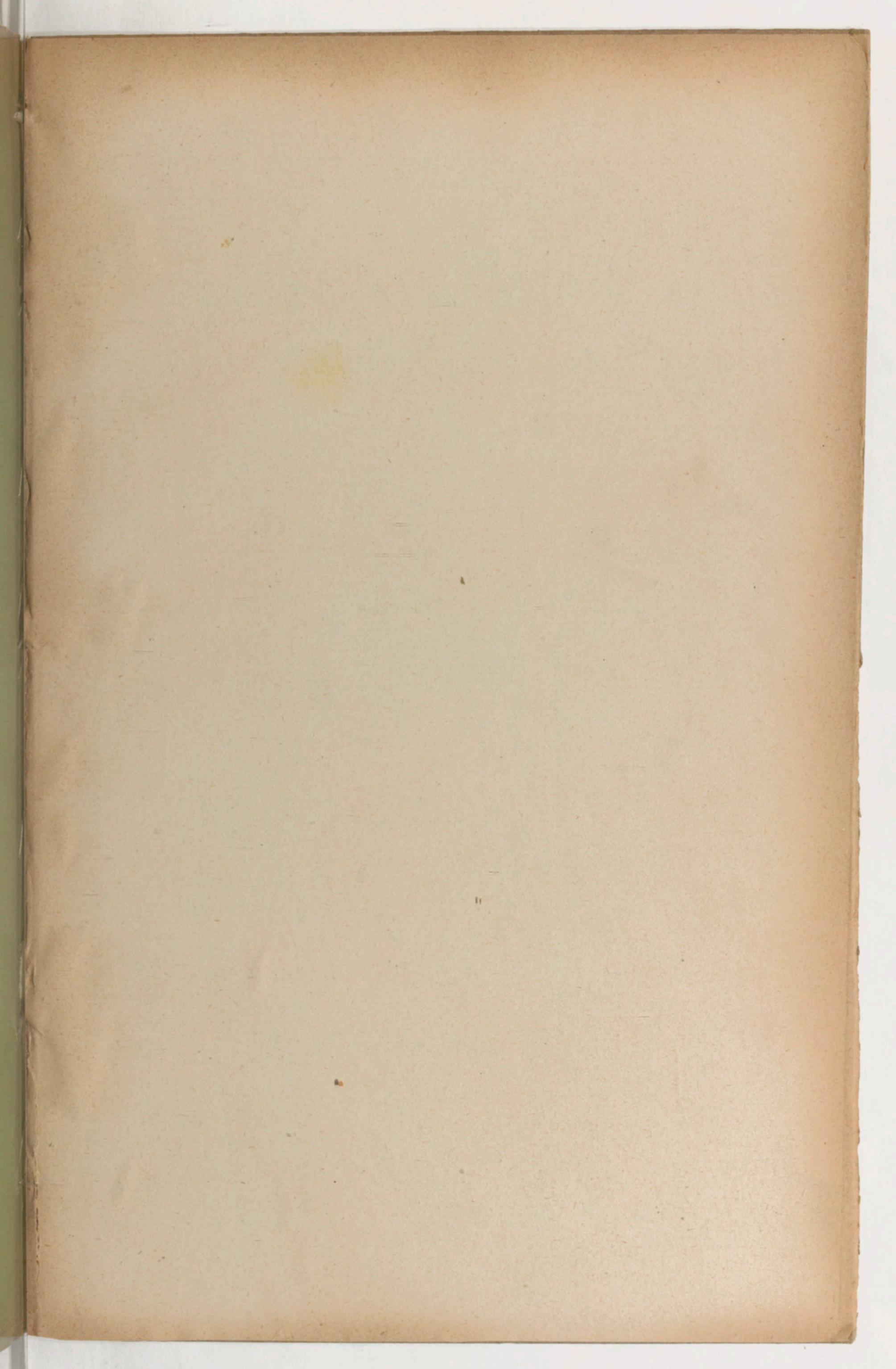
En outre, la Bibliothèque de la Société reçoit en abonnement :

The Japan Magazine (Tôkyô).

Tous ces périodiques peuvent être consultés par les membres de la Société franco-japonaise de Paris, à sa bibliothèque.

PRIÈRE DE MENTIONNER CE BULLETIN EN ÉCRIVANT AUX ANNONCEURS.

COULOMMIERS
IMPRIMERIE
PAUL BRODARD



B
L
F
7
0

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

3 7531 01214331 0